

Cote du document: EB 2013/110/R.12/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 7  
Date: 11 décembre 2013  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Gary Howe**

Directeur,  
Division de la planification stratégique  
téléphone: +39 06 5459 2262  
courriel: g.howe@ifad.org

**Shyam Khadka**

Administrateur principal de portefeuille  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: s.khadka@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session  
Rome, 10-12 décembre 2013

---

Pour: **Examen**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé et conclusions</b>	<b>iii</b>
<b>Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement</b>	<b>1</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Tendances mondiales dans les domaines de la pauvreté, de la faim et de l'agriculture</b>	<b>2</b>
<b>III. Contribution du FIDA aux effets sur le développement et à leur impact</b>	<b>3</b>
<b>IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets</b>	
<b>V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets</b>	<b>9</b>
<b>VI. Efficacité et efficience institutionnelles</b>	<b>13</b>
<b>Annexes</b>	
I. Rapport sur les engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9	16
II. Rapport annuel sur la politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	24
III. Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés	42
IV. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA	43
V. Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	50

## **Sigles et acronymes**

APD	Aide publique au développement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
EEI	Évaluation externe indépendante du FIDA
FIDA9	Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
RAP	Rapport d'achèvement de projet
S&E	Suivi-évaluation
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact

## Résumé et conclusions

1. Le présent Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le premier à être établi pour la période de FIDA9 (2013-2015). Le RIDE a pour objectif de rendre compte de la performance au regard des indicateurs contenus dans le Cadre de mesure des résultats (CMR) pour 2013-2015, ainsi que de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA9<sup>1</sup>. Le CMR a introduit une série d'importantes améliorations ayant pour but de renforcer les résultats obtenus par le Fonds et d'en donner une démonstration plus claire; il définit des objectifs ambitieux en matière d'extension et d'impact, en mettant fortement l'accent sur l'optimisation des ressources – en fait, c'est le premier CMR élaboré par une organisation multilatérale de développement à présenter un objectif chiffré quant au nombre de personnes à extraire de la pauvreté: 80 millions<sup>2</sup>. Dans ce contexte, le FIDA s'est engagé à réaliser, d'ici à 2015, un important travail sous la forme de 30 évaluations d'impact.
2. Les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement concernant la pauvreté et la faim ont été dans l'ensemble importants, mais de nombreux pays sont encore loin de pouvoir les atteindre, en particulier dans le groupe des États fragiles ou affectés par un conflit. Les chiffres relatifs au nombre des personnes vivant dans une pauvreté extrême, avec moins de 1,25 USD par jour (1,2 milliard), et à celles souffrant sévèrement de la faim (827 millions), demeurent décourageants; la majorité d'entre elles vivent encore dans les zones rurales et leurs moyens de subsistance dépendent de l'agriculture.
3. Aucun programme d'élimination de la pauvreté et de la faim ne pourra réussir s'il ne comporte pas une intensification de l'appui aux communautés rurales à la mesure des défis auxquels elles sont confrontées, et si on ne les dote pas des moyens leur permettant de tirer parti des nouvelles possibilités émergentes. L'investissement dans l'agriculture paysanne constitue, pour les pays en développement, le moyen le plus rentable de lutter contre la pauvreté et la faim et de donner une impulsion à un développement économique dynamique et inclusif dans les zones rurales – et la raison d'être du FIDA est de mobiliser des ressources à cet effet et de veiller à ce qu'elles soient acheminées de manière efficiente dans le cadre de programmes de développement hautement efficaces.
4. Les promesses de contributions à FIDA9 atteignent un montant record, tant en chiffres absolus (1,39 milliard d'USD) que par rapport à l'objectif de 1,5 milliard d'USD (93%). Ces chiffres incluent les contributions de 330 millions d'USD promises au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) afin d'améliorer la résilience au changement climatique des projets appuyés par le FIDA par le biais de la reproduction à plus grande échelle d'approches à "avantages multiples" visant à accroître la production agricole tout en réduisant, simultanément, la vulnérabilité aux risques liés au climat. En 2013, la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, réunie à Varsovie, a attribué à l'ASAP, dans le contexte de l'Élan pour le changement, le statut d'activité phare au titre de l'innovation sur le financement dans le domaine climatique.
5. S'agissant de l'assistance fournie par le FIDA, des progrès remarquables ont été réalisés en termes d'augmentation du ratio de décaissement et de rapidité de traitement des décaissements. Les décaissements ont augmenté de 17% au cours de l'année écoulée; les délais de traitement des demandes de retrait ont été réduits de plus de 40%; et le laps de temps séparant l'approbation du projet et le premier

<sup>1</sup> La matrice des engagements de FIDA9 et le Cadre de mesure des résultats pour 2013-2015 constituent respectivement les annexes I et II du Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (GC 35/L.4), approuvé lors de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA en février 2012.

<sup>2</sup> La performance au regard de cet objectif fera l'objet d'un rapport en 2015.

- décasement a également diminué. Ce sont là de solides indices montrant que le FIDA réussit à fournir avec une efficacité accrue des services aux pays clients.
6. Selon le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), la performance du FIDA en tant que partenaire s'est sensiblement améliorée. Les enquêtes menées auprès des partenaires confirment de manière générale cette opinion, tout en mettant en lumière d'autres secteurs où des améliorations sont possibles, secteurs que le FIDA aborde déjà par le biais d'un effort constant en faveur de la décentralisation et d'une participation plus systématique à la concertation sur les politiques nationales.
  7. Le nombre de bénéficiaires recevant des services de la part de projets financés par le FIDA a augmenté de 33%, passant de 59,1 millions en 2011 à 78,7 millions en 2012, ce qui correspond à 87% de l'objectif de 90 millions fixé pour 2015. Le pourcentage de femmes bénéficiaires, qui demeure élevé – aux environs de 50% – représente un indicateur clé du caractère inclusif des projets appuyés par le FIDA. Les indicateurs concernant les bénéficiaires de services de microentreprises et de commercialisation sont parmi ceux ayant connu les taux de croissance les plus élevés, témoignant de l'attention accrue portée à l'établissement de liaisons entre les petits exploitants et les marchés dans le cadre de projets de filières.
  8. La contribution du FIDA aux résultats et à l'impact en matière de développement s'est aussi considérablement améliorée et, pour de nombreux indicateurs, la performance s'approche déjà des objectifs fixés pour 2015 par le CMR, voire les dépasse. Des évolutions positives significatives ont été observées dans les domaines suivants: transposition et reproduction à plus grande échelle; impact sur la pauvreté rurale; environnement et gestion des ressources naturelles; égalité entre les sexes; développement des marchés; et autonomisation des personnes et capital social<sup>3</sup>. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les projets appuyés par le FIDA répondent de plus en plus à la demande croissante de la communauté internationale, notamment dans le contexte des débats portant sur "l'après-2015", de modèles de développement plus inclusifs et durables, et capables de donner une impulsion à un partage de la prospérité pour les générations présentes et futures.
  9. L'efficacité des projets et la performance des pouvoirs publics sont les deux domaines où les progrès s'avèrent les plus problématiques, principalement parce qu'il est à la fois très difficile et très coûteux d'atteindre les plus pauvres dans les parties éloignées des zones rurales; ce sont aussi les domaines dans lesquels les capacités de fourniture des services publics sont souvent les plus faibles. Des mesures correctives sont actuellement prises, notamment par le biais du Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle<sup>4</sup>, récemment achevé et qui servira à compléter et étayer l'importante série de réformes approuvées pour la période FIDA9.
  10. Le pourcentage de projets dont on considère qu'ils risquent de ne pas atteindre leurs objectifs de développement demeure inchangé. En conséquence, le FIDA lance actuellement, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un programme qui mettra l'accent sur les problèmes d'exécution dans le cadre des projets dont les performances sont insuffisantes, et spécialement les projets conduits dans des situations institutionnelles et sociales fragiles, où les problèmes liés à la performance sont les plus graves. Dans le même contexte, le FIDA entreprend actuellement un examen plus général des opérations qu'il finance dans les États fragiles, ce qui contribuera au renforcement de son modèle opérationnel dans ces pays. Cette activité sera complétée par une évaluation au niveau de l'institution portant sur les États fragiles, qui sera entreprise en 2014 par IOE et qui apportera des éléments d'information à l'examen.

<sup>3</sup> Les programmes appuyés par le FIDA ont pour guides des politiques et des stratégies relatives à un large éventail de thèmes et notamment: le ciblage; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; les peuples autochtones; la terre; le changement climatique; l'environnement et la gestion des ressources naturelles; et la collaboration avec le secteur privé.

<sup>4</sup> Document EB 2013/109/R.12.

# Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

## I. Introduction

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) constitue le principal mécanisme utilisé pour rendre compte aux organes directeurs de la performance du Fonds par rapport à ses engagements et aux objectifs fixés dans la matrice des engagements de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) et dans le Cadre de mesure des résultats (CMR) pour 2013-2015. Les sections II à VI ci-dessous présentent les progrès vers la réalisation des indicateurs du CMR, tandis que les progrès relatifs aux engagements de FIDA9 sont résumés dans l'annexe I. Conformément aux demandes de rationalisation des comptes rendus sur les performances, formulées par le Conseil d'administration, quatre rapports sont joints en annexes II-V, respectivement: Rapport annuel sur la politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés; Rapport annuel sur l'assurance qualité des projets et programmes du FIDA; et Rapport d'activité sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.
2. La structure du CMR comporte cinq niveaux, évaluant chacun une dimension spécifique de la performance:
  - **Le niveau 1** suit le progrès d'ensemble vers la réalisation des cibles définies par le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD1) concernant la réduction de la pauvreté et de la faim, ainsi que l'aide publique au développement (APD) destinée au secteur de l'agriculture, et les investissements publics et la productivité dans ce secteur (annexes I et II).
  - **Les indicateurs de niveau 2**, étudiés dans la section III, concernent la performance des projets appuyés par le FIDA au point d'achèvement. On considère qu'il s'agit d'indicateurs relativement robustes de l'impact sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La responsabilité des résultats obtenus est partagée entre les gouvernements clients, d'autres partenaires chargés de l'exécution du projet et le FIDA. Ces évaluations reposent sur les rapports d'achèvement de projet (RAP) établis par les gouvernements clients, et auxquels des notes sont attribuées dans le cadre d'un processus d'examen interne du FIDA. Depuis 2011, tous les RAP et les notes connexes sont validés par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). La différence (ou le "décalage") entre les notes attribuées par le FIDA et celles attribuées par IOE est relativement faible, spécialement pour la mesure capitale de "l'impact sur la pauvreté rurale".
  - **Les indicateurs de niveau 3**, étudiés dans la section IV, mesurent le nombre de bénéficiaires touchés et les résultats concrets fournis par le biais des projets en cours. Dans ce domaine, la responsabilité de la performance est partagée avec les gouvernements clients et d'autres partenaires chargés de l'exécution et les projets en rendent directement compte par le biais du Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI). Étant donné que les résultats concrets varieront en fonction du type de projet, la plupart des indicateurs font l'objet d'un suivi plutôt que d'un ciblage. Le nombre de personnes touchées constitue, à cet égard, une exception clé.
  - **Les indicateurs de niveaux 4 et 5**, étudiés dans les sections V et VI, se rapportent à des variables que le FIDA peut lui-même davantage maîtriser et qui expriment plus directement sa performance en matière de gestion. Ils concernent les actions entreprises par le FIDA pour maximiser les résultats et l'impact des programmes et optimiser l'utilisation de ses ressources, en termes non seulement de résultats mais aussi de coût, d'opportunité et d'utilisation des ressources humaines. Plusieurs indicateurs sont communiqués par des parties

externes ou de manière indépendante, par exemple par l'Unité chargée de l'assurance qualité et des dons pour la qualité initiale du projet, et par le biais d'enquêtes auprès des clients pour la performance du programme de pays.

## II. Tendances mondiales dans les domaines de la pauvreté, de la faim et de l'agriculture

3. Le tableau 1 résume les progrès concernant les indicateurs de niveau 1 du CMR pour 2013-2015. Au niveau mondial, et avec la Chine au premier rang, l'ODM 1 prévoyant la réduction de moitié du pourcentage de personnes vivant dans une extrême pauvreté a été atteint cinq ans avant la date limite de 2015. Malgré le progrès global, on estime à 1,2 milliard le nombre de personnes encore en situation d'extrême pauvreté monétaire, vivant en majorité (trois sur quatre) dans les zones rurales. Des différences sensibles subsistent entre les régions, et de nombreux pays sont encore loin de pouvoir atteindre la cible de l'ODM 1 concernant la **pauvreté**. Néanmoins, toutes les régions ont atteint cette cible ou s'en approchent, à l'exception de l'Afrique subsaharienne, où le nombre de personnes extrêmement pauvres a régulièrement augmenté, passant de 290 millions en 1990 à 414 millions en 2010, et où le revenu moyen des personnes extrêmement pauvres n'a pas augmenté.

Tableau 1

### Niveau 1 du CMR pour 2013-2015: tendances mondiales dans les domaines de la pauvreté, de la faim et de l'agriculture

Indicateurs	Valeur de référence (année)	Résultats (année)	Cible (année)
<b>1.1 Effets d'ensemble sur la pauvreté et la nutrition</b>			
1.1.1 OMD 1: Population vivant avec moins de 1,25 USD par jour <sup>a</sup>	46,7% (1990)	22% (2010)	23,4% (2015)
1.1.2 OMD 1: Prévalence de la sous-alimentation dans la population <sup>b</sup>	23,2% (1990-1992)	14,3% (2011-2013)	11,6% (2015)
1.1.3 OMD 1: Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale <sup>a</sup>	25% (1990)	16% (2011)	Suivi
<b>1.2 Effets d'ensemble sur le développement et les investissements agricoles</b>			
1.2.1 Indice de production végétale (2004-2006 = 100) <sup>c</sup>	105,1 (2007)	118,2 (2011)	Suivi
1.2.2 Valeur ajoutée du secteur agricole (croissance annuelle en pourcentage) <sup>c</sup>	3,3 (2007)	3,9 (2011)	Suivi
1.2.3 Niveau de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture <sup>d</sup>	US\$5,7md (2006)	US\$10,7md (2011)	Suivi
1.2.4 Pourcentage de pays respectant l'engagement pris dans la Déclaration de Maputo consistant à allouer au secteur agricole 10% du total des dépenses publiques <sup>e</sup>	19% (2005)	24% (2003-2010)	Suivi

<sup>a</sup> Source: Nations Unies, Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2013.

<sup>b</sup> Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013.

<sup>c</sup> Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Indice de la production végétale pour le monde. Valeur ajoutée du secteur agricole pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

<sup>d</sup> Source: Organisation de coopération et de développement économiques, StatExtracts (Engagements d'APD en dollars EU constants aux prix de 2011; pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche; par donateurs bilatéraux et multilatéraux).

<sup>e</sup> Source: Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances (ReSAKSS)  
[http://www.resakss.org/sites/default/files/pdfs/ReSAKSS\\_AgExp\\_2013\\_website.pdf](http://www.resakss.org/sites/default/files/pdfs/ReSAKSS_AgExp_2013_website.pdf).

4. Des progrès supplémentaires devront être réalisés pour atteindre la cible de l'ODM 1 concernant la faim au niveau mondial; la prévalence de la faim dans les pays en développement était de 14,3% en 2011-2013, soit 827 millions de personnes. Sur ce plan également, les progrès observés dans les différentes régions présentent des disparités sensibles. C'est en Afrique subsaharienne que l'on trouve le plus fort pourcentage de personnes sous-alimentées, et la prévalence de

la sous-alimentation a augmenté en Asie de l'Ouest. Atteindre la cible de l'OMD 1 concernant la faim exigera aussi que l'on donne un coup d'accélérateur aux progrès vers la réduction du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale. La croissance mondiale de la production agricole a été supérieure à 2% par an au cours des dernières décennies; les projections récentes, toutefois, laissent prévoir un ralentissement de cette croissance à 1,5% par an au cours de la prochaine décennie. Un certain nombre de facteurs devraient contribuer à ce ralentissement de la croissance par rapport au passé: modifications fondamentales des conditions de production, et notamment niveau élevé et croissant des prix du pétrole et de l'énergie; contraintes croissantes sur les ressources (terre et eau en particulier); chocs et stress en rapport avec le changement climatique, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes; et, dans certains cas, sous-investissement antérieur dans le secteur de l'agriculture et, particulièrement, sur les plans de la recherche et du développement. On prévoit néanmoins, pour le long terme, la poursuite d'une croissance plus rapide de la production agricole dans les pays en développement. Leur part dans la production et les échanges agricoles mondiaux en sera ainsi encore accrue, ce qui devrait améliorer la sécurité alimentaire par un effet d'étalement du risque mondial de production tout en augmentant les revenus et la production nationale dans de nombreux pays importateurs nets de nourriture. Il sera essentiel, à cet effet, de poursuivre les investissements visant à soutenir un accroissement de la productivité.

5. Après plusieurs années de recul, l'APD destinée au secteur de l'agriculture a connu une augmentation significative entre 2006 et 2011, en réaction à la flambée des prix alimentaires de 2007-2008 et 2011. L'APD est toutefois sujette à des fluctuations reflétant les variations des prix alimentaires, ce qui suscite des préoccupations quant à la prévisibilité de l'APD à ce secteur et quant à ses perspectives de croissance soutenue, en particulier dans les périodes de calme relatif des marchés mondiaux des produits alimentaires.
6. Depuis 2003, année de l'adoption de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ont augmenté dans l'ensemble de ce continent, mais à un rythme moins soutenu que les dépenses totales: 13 pays ont dépassé l'objectif d'allocation de 10% des budgets nationaux au secteur agricole au cours d'une année donnée, et 12 pays l'ont dépassé au cours de plus d'une année. On observe, dans d'autres parties du monde en développement, une même évolution: les dépenses publiques sont en augmentation dans le secteur de l'agriculture, mais elles reculent en pourcentage du total des dépenses.

### **III. Contribution du FIDA aux effets sur le développement et à leur impact**

7. Le tableau 2 résume les progrès concernant les indicateurs de niveau 2 dans le CMR pour 2013-2015. La performance réalisée en 2012-2013 (colonne D) est proche des objectifs de 2015 (colonne E) pour plusieurs indicateurs (environnement et gestion des ressources naturelles, transposition et reproduction à plus grande échelle, durabilité des avantages, et pertinence). Pour ce qui concerne l'égalité entre les sexes, l'objectif de 2015 a été dépassé; ce point est particulièrement important dans la mesure où le développement des possibilités offertes aux femmes dans le secteur de l'agriculture se traduit par des avantages considérables en termes d'augmentation des rendements de leurs exploitations agricoles et de réduction de la faim. Les chiffres concernant l'impact sur la pauvreté rurale témoignent de progrès encourageants, qui devront toutefois être amplifiés pour atteindre l'objectif du CMR pour 2015.
8. Lorsque l'on utilise des données portant sur une période plus longue et une cohorte plus large (colonnes B et C, offrant une base plus solide à l'établissement de tendances), on observe une amélioration significative pour de nombreux indicateurs



mentionnés ci-dessus, notamment depuis la publication en 2005 (colonne A) de l'évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA. La performance de certains indicateurs secondaires de l'impact sur la pauvreté rurale – autonomisation des personnes et capital social, et marchés – méritent d'être particulièrement relevée. Ces résultats, associés à ceux relatifs à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, montrent que les projets appuyés par le FIDA répondent de plus en plus à la demande croissante de la communauté internationale de modèles de développement qui soient plus inclusifs, qui renforcent les capacités des groupes défavorisés et déresponsabilisés et qui soient, dans le même temps, écologiquement viables. Tout aussi importante, la performance relative à la transposition et reproduction à plus grande échelle s'est aussi considérablement améliorée.

9. Les améliorations sur le plan de l'impact sur la pauvreté rurale et sur celui de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ont été mises en évidence par IOE dans les éditions récentes de son Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI). Les deux derniers RARI ont aussi souligné l'évolution positive d'un autre indicateur, à savoir la performance du FIDA en tant que partenaire (le pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux est passé de 47% pour les projets achevés en 2004-2006 à 84% pour les projets achevés en 2009-2011).
10. La durabilité des avantages, domaine parmi les plus importants et les plus difficiles de manière générale, et indicateur le plus faible dans la cohorte 2006-2009, a enregistré des progrès sensibles grâce aux efforts déployés pour accroître l'engagement des pays clients en faveur de l'agriculture et du développement rural par le biais d'une intensification du partenariat, ainsi que grâce à l'amélioration de la qualité des stratégies de sortie, et à l'attention portée à l'intégration au sein des programmes gouvernementaux des institutions nouvellement créées. Bien que 80% des projets achevés soient déjà jugés plutôt satisfaisants ou mieux sur le plan de l'efficacité, le FIDA doit consentir des efforts supplémentaires pour atteindre plusieurs objectifs: conception plus réaliste, arrangements institutionnels clairs, déploiement en temps opportun, et qualité élevée des équipes de gestion des projets.

Tableau 2

**Niveau 2 du CMR pour 2013-2015: contribution du FIDA aux effets sur le développement et à leur impact**

<i>Indicateurs</i>	A.	B.	C.	D.	E.
	<i>EEl</i> 2005	<i>Résultats</i> 2006-2009	<i>Résultats</i> 2010-2013	<i>Résultats</i> 2012-2013	<i>Cible</i> 2015
<b>2.1. Indicateurs d'effet (pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) au point d'achèvement</b>					
2.1.1 Pertinence	100	91	97	97	100
2.1.2 Efficacité	67	80	80	80	90
2.1.3 Efficience	45	66	66	66	75
2.1.4 Impact sur la pauvreté rurale	55	74	83	84	90
<i>Revenus et biens des ménages</i>		74	86		
<i>Agriculture et sécurité alimentaire</i>		73	81		
<i>Autonomisation des personnes et capital social</i>		69	89		
<i>Institutions et politiques</i>		77	84		
<i>Marchés</i>		56	75		
2.1.5 Égalité entre les sexes		90	91	91	90
2.1.6 Durabilité des avantages	40	64	72	72	75
2.1.7 Innovation et apprentissage	55	71	84	84	90
2.1.8 Transposition et reproduction à plus grande échelle	55	66	86	86	90
2.1.9 Environnement et gestion des ressources naturelles	-	68	87	87	90
2.1.10 Adaptation des petits exploitants au changement climatique*	-			-	
2.1.11 Performance des pouvoirs publics	-			71	80
<b>2.2. Indicateurs d'impact*</b>					
2.2.1 Indice des biens des ménages	-				Suivi
2.2.2 Niveau de malnutrition des enfants (3 indicateurs subsidiaires – aiguë, chronique et insuffisance pondérale), avec une ventilation entre filles et garçons	-				Suivi
2.2.3 Durée de la période de soudure	-				Suivi
<b>2.3. Personnes sorties de la pauvreté*</b>					
2.3.1 Personnes sorties de la pauvreté	-				80 millions

\* Les données relatives à ces indicateurs seront communiquées en 2015.

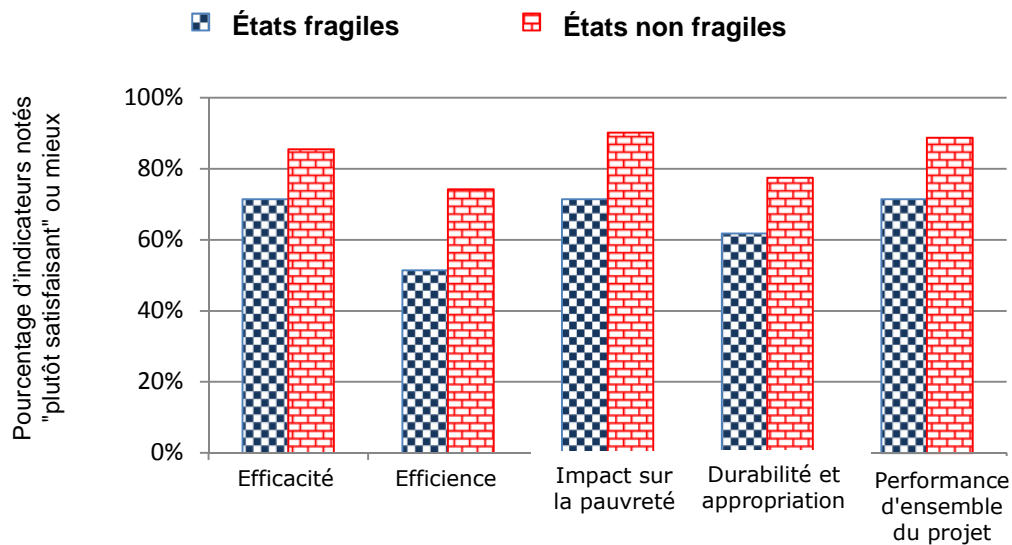
11. Les difficultés subsistent dans deux domaines: efficience et performance des pouvoirs publics. Des mesures correctives sont actuellement prises, notamment par le biais du Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficience opérationnelle et institutionnelle<sup>5</sup>, récemment achevé et qui servira à compléter et étayer l'importante série de réformes approuvées pour la période FIDA9.
12. Nonobstant tous les efforts du FIDA, il est important de reconnaître que la performance est conditionnée, et dans une certaine mesure entravée, par certaines réalités majeures liées au contexte. Premièrement, il est à la fois très difficile et coûteux d'atteindre les plus pauvres dans les régions éloignées et défavorisées des zones rurales. Cela peut susciter des tensions entre les efforts visant à réaliser un impact durable tout en améliorant l'efficience du projet; il n'est pas interdit de penser que, dans certains cas, le renforcement de l'impact puisse être obtenu aux dépens de l'efficience.

<sup>5</sup> Document EB 2013/109/R.12.

13. Deuxièmement, la performance des pouvoirs publics clients et d'autres partenaires d'exécution est un facteur déterminant pour l'amélioration de la performance du projet et la réalisation des cibles du CMR. Les données du FIDA, comme celles d'IOE, montrent que dans l'ensemble la performance des pouvoirs publics n'est pas particulièrement forte et ne s'est pas améliorée au cours des dix dernières années. Malheureusement, la réalité est que les zones rurales comptent le plus grand nombre de pauvres et que, néanmoins, les autorités locales de ces régions souffrent de contraintes budgétaires décourageantes, et notamment une base d'imposition très étroite qui les empêche de fournir aux pauvres un ensemble de services de qualité élevée.
14. On citera, troisièmement, la question des conflits et de la fragilité, étroitement liée à celle de la performance des pouvoirs publics. La Consultation relative à FIDA9 a inscrit cette question parmi les problèmes prioritaires, et a invité le FIDA à réexaminer son approche de la conception et de l'appui à l'exécution des programmes dans les États fragiles. Dans le contexte d'un processus d'examen de portée plus générale, une étude a été entreprise pour évaluer la performance de projets dans des États fragiles.
15. Le graphique 1 montre que les performances des projets exécutés dans les États fragiles sont inférieures, dans tous les domaines clés, à celles des projets des États non fragiles, et tout particulièrement dans celui de l'efficacité des projets. La complexité excessive de la conception des projets, la faiblesse des institutions chargées de leur exécution, un contexte instable et des problèmes liés à la sécurité dans les États fragiles (mais aussi dans des zones fragiles de pays qui ne sont pas fragiles) constituent des obstacles à l'accomplissement des fonctions de supervision et d'exécution des projets et compromettent la durabilité des avantages des projets.

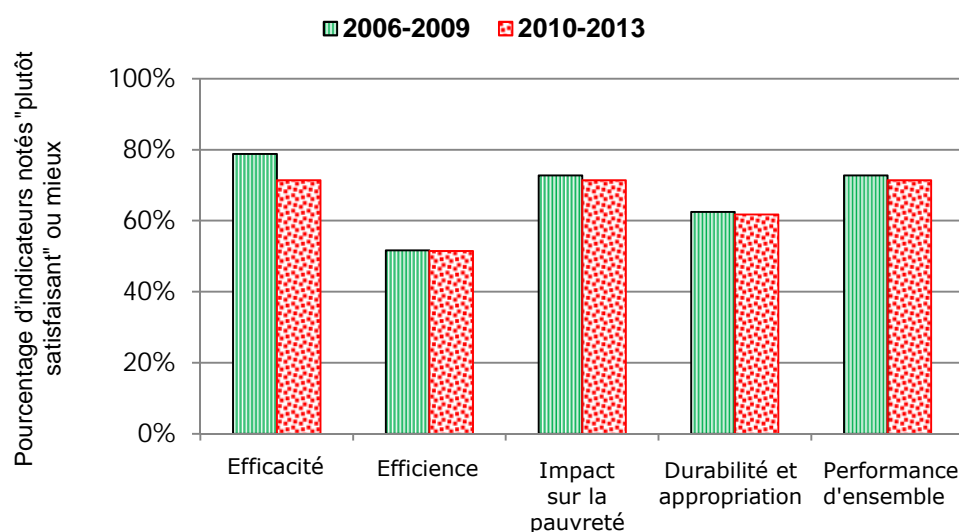
Graphique 1

**Différence de performance entre les États fragiles et les États non fragiles (2006-2013)**



16. Le graphique 2 montre par ailleurs qu'au fil des années la performance des projets exécutés dans les États fragiles est demeurée stationnaire, avec même une détérioration sur certains plans. Par contre, elle s'améliore dans les États non fragiles, ce qui accentue le différentiel de développement entre ces deux catégories d'États.

Graphique 2  
Évolution de la performance dans les États fragiles



17. La médiocre performance des projets dans les États fragiles résulte dans une large mesure de la faiblesse des capacités des pouvoirs publics. C'est ce que fait apparaître le tableau 3, qui montre l'écart croissant entre les États fragiles et les États non fragiles du point de vue de la performance des pouvoirs publics, situation qui reconferme la nécessité de porter une attention particulière au renforcement de la gouvernance et de la capacité institutionnelle dans le cadre des projets nouvellement conçus dans les États fragiles. Le moment est bien choisi pour l'évaluation au niveau de l'institution que prévoit de réaliser IOE à propos des États fragiles, et ses résultats présenteront un grand intérêt pour le FIDA au moment où il réorganise son modèle opérationnel pour les interventions dans ces pays.

Tableau 3

**Performance des pouvoirs publics dans les États fragiles et les États non fragiles**

	<i>Plutôt satisfaisant ou mieux 2006-2009</i>	<i>Plutôt satisfaisant ou mieux 2010-2013</i>
États fragiles	55%	54%
États non fragiles	76%	81%
Différence entre États fragiles et États non fragiles	-21%	-27%

#### IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets

18. Le tableau 4 présente les résultats concernant les indicateurs de niveau 3 du CMR pour 2013-2015. Ces indicateurs constituent un sous-ensemble d'une plus large série d'indicateurs utilisée dans le SYGRI. Ces résultats reposent sur des données provenant de 253 projets en cours en 2012. Le nombre total de bénéficiaires touchés était de 78,7 millions de personnes, chiffre en augmentation de 33% par rapport à 2011, et correspondant à 87% de la cible de 90 millions fixée pour 2015.
19. L'engagement financier total du portefeuille en cours s'élevait, en 2012, à 12,3 milliards d'USD, montant réparti entre le FIDA (5,4 milliards d'USD, soit 44% du total), les sources de financement nationales – institutions financières et pouvoirs publics (3,9 milliards d'USD, soit 32%), et les cofinanceurs (3 milliards d'USD, soit 24%). Sur les 10 projets touchant le plus grand nombre de personnes, cinq concernent la finance rurale et sont menés au Bangladesh, en Inde, au Nigéria, en Ouganda et au Pakistan. Pris ensemble, ces projets fournissent des services à 16,4 millions de personnes. Ils font intervenir, pour la plupart, des institutions

que des programmes financés par le FIDA ont aidé à croître à l'échelle nationale ou régionale par le biais de partenariats à long terme.

20. À mesure que de nouveaux projets entrent dans le portefeuille en cours, et que les projets achevés en sortent, la composition sectorielle des produits se modifie. L'évolution des types de projets financés par le FIDA se traduit par une diversification de la gamme des produits fournis, avec pour conséquence une légère baisse de la représentativité des indicateurs de produits du CMR. On peut ainsi citer plusieurs exemples d'indicateurs extérieurs au CMR et ayant connu en 2012 une croissance significative par rapport à 2011: ménages recevant des animaux (plus 54%), ménages bénéficiant de services de santé animale offerts (plus 14%), construction/remise en état d'installations de transformation (plus 33%), et construction/remise en état d'installations de marché (plus 23%). Les augmentations relatives à ces deux derniers indicateurs, ainsi que celles relatives à la commercialisation et aux microentreprises apparaissant dans le tableau 4, résultent de la part croissante des projets de filières au sein du portefeuille. La solide performance des indicateurs relatifs aux politiques et aux institutions, ainsi que le maintien à un niveau élevé du pourcentage global de femmes parmi les bénéficiaires traduisent la réussite de la mise en œuvre des politiques et des approches du FIDA dans les domaines de la promotion de l'égalité entre les sexes, du ciblage et du développement sans exclusive.

Tableau 4  
**Niveau 3 du CMR pour 2013-2015: contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets**

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur de référence*</i>	<i>Résultats 2012</i>
<b><i>Gestion des ressources naturelles</i></b>		
3.1 Ressources foncières communes bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en ha)	5,5 millions	3,2 millions
3.2 Superficie des périmètres d'irrigation nouveaux/remis en état (en ha)	373 000	265 000
<b><i>Techniques agricoles</i></b>		
3.3 Personnes formées à des pratiques/techniques de culture	4,51 millions	4,46 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	65:35	55:45
3.4 Personnes formées à des pratiques/techniques d'élevage	1,2 million	2,61 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	44:56	56:44
<b><i>Services financiers ruraux</i></b>		
3.5 Épargnants volontaires	7,86 millions	5,48 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	47:53	29:71
3.6 Emprunteurs effectifs	2,70 millions	2,46 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	43:57	26:74
3.7 Valeur de l'épargne mobilisée	495 millions d'USD	262 millions d'USD
3.8 Valeur du portefeuille brut de prêts	338 millions d'USD	338 millions d'USD
<b><i>Commercialisation</i></b>		
3.9 Routes construites/remises en état (en km)	17 600	15 300
3.10 Groupements de commercialisation créés/renforcés	13 200	19 700
<b><i>Microentreprises</i></b>		
3.11 Personnes formées au commerce et à la gestion d'entreprise	716 000	1 513 000
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	39:61	16:84
3.12 Entreprises ayant accès aux services non financiers fournis	57 000	110 000
<b><i>Politiques et institutions</i></b>		
3.13 Personnes formées à la gestion communautaire	2,13 millions	2,66 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	33:67	16:84
3.14 Plans d'action villageois/communautaires élaborés	28 000	37 000
3.15 Personnes recevant des services de la part de projets appuyés par le FIDA (nombre)	59,1 millions (cible 2015: 90 millions)	78,7 millions
<b><i>Ratio hommes/femmes (en pourcentage)</i></b>	<b>52:48</b>	<b>51:49</b>

Source: Dossiers administratifs.

\* Toutes les valeurs de référence sont celles de 2010, sauf pour ce qui concerne les personnes recevant des services, pour lesquelles la référence est la valeur de 2011.

## V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets

21. Les progrès concernant les indicateurs de niveau 4 du CMR pour 2013-2015 sont présentés dans une série de tableaux (5 à 9), en fonction des différents types d'activités qu'ils représentent.
22. **Gestion du programme de pays.** Le tableau 5 résume les progrès des indicateurs concernant les programmes de pays. La qualité initiale des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats demeure élevée. D'autre part, les résultats issus des enquêtes auprès des clients (32 pays ont fait l'objet d'une enquête en 2013) mettent en évidence certains domaines auxquels il

conviendrait de prêter attention. On procédera à une évaluation plus attentive du recul de la performance sur le plan du respect du programme relatif à l'efficacité de l'aide, afin d'en comprendre les causes et de déterminer les mesures correctives. On note une amélioration de la performance en matière de participation à la concertation sur les politiques à l'échelon national. La note attribuée à l'établissement de partenariats, nouvel indicateur mesuré pour la première fois en 2013, est à un niveau élevé encourageant. Le mouvement institutionnel constant dans le sens de la décentralisation, la coopération plus étroite avec les partenaires au niveau national et une participation renforcée à la concertation sur les politiques nationales devraient contribuer à améliorer la performance des programmes de pays.

Tableau 5

**Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: gestion du programme de pays**

<i>Indicateurs</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2013</i>	<i>Cible 2015</i>
<b>4.1 Qualité du programme de pays au point de départ</b>				
4.1.1 Pourcentage de COSOP axés sur les résultats notés 4 ou plus	2010	100	100	100
<b>4.2 Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus en cours d'exécution pour:</b>				
4.2.1 Contribution à l'augmentation des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire, et l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	2011	78	81	90
4.2.2 Respect des directives sur l'efficacité de l'aide au développement	2011	93	78	100
4.2.3 Participation à la concertation sur les politiques nationales	2011	55	69	70
4.2.4 Établissement de partenariats*	2013	88	88	90

\* Il s'agit d'un nouvel indicateur mesuré pour la première fois en 2013. La valeur de référence est équivalente à la valeur effective de 2013, et la cible a été fixée sur cette base.

23. **Qualité du projet au point de départ.** Le tableau 6 résume les progrès des indicateurs concernant la qualité du projet au point de départ (on trouvera à l'annexe IV un compte rendu complet de la performance du FIDA en matière de qualité au point de départ). Les indicateurs concernant la qualité au point de départ retenus dans le CMR pour 2013-2015 sont tous nouveaux ou quelque peu modifiés par rapport à ceux qui avaient été notés au cours des années précédentes au titre du CMR 2010-2012 pour FIDA8; par ailleurs, le nombre de projets examinés en 2013 est moins élevé qu'au cours d'une année moyenne: il convient par conséquent de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats, spécialement pour les dimensions spécifiques concernant la parité hommes-femmes, le suivi-évaluation (S&E), et la reproduction à plus grande échelle. Dans l'ensemble, les notes attribuées à la qualité au point de départ sont élevées et en progrès; pour les projets exécutés dans les États fragiles, les notes d'ensemble correspondent à la cible. Les critères de notation de la performance en matière de parité hommes-femmes ont été modifiés entre 2012 et 2013, et une comparaison entre les résultats et la référence n'est par conséquent pas significative pour cet indicateur. Les examens d'assurance qualité conduits en 2013 notent une amélioration particulière dans l'approche du problème de la complexité des projets; elles reconnaissent aussi les efforts en cours pour améliorer la performance des points de vue des cadres logiques, des modalités d'exécution et de S&E, mais notent que des faiblesses subsistent dans ces domaines.

Tableau 6  
Indicateurs du CMR pour la qualité du projet au point de départ

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2013	Cible 2015
<b>4.3 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ/note moyenne</b>				
4.3.1 Moyenne générale	2010/2011	79	93 / 4.5	85
4.3.2 Moyenne générale uniquement pour les projets conduits dans les États fragiles	2010/2011	s.o.	80 / 4.5	80
4.3.3 Parité homme-femmes	2010/2011	86	78 / 4.0	90
4.3.4 Suivi et évaluation	2010/2011	70	85 / 4.2	80
4.3.5 Pourcentage de projets obtenant des notes positives sur le plan de la reproduction à plus grande échelle	2010/2011	72	76 / 4.4	80

Source: Dossiers administratifs.

Note: Les données pour 2013 incluent les notations du CMR pour un projet qui avait été examiné en décembre 2012.

24. **Gestion du portefeuille.** Le tableau 7 résume les progrès des indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille. Dans l'ensemble, les résultats sont très bons dans ce domaine – proches ou déjà au-delà des cibles dans de nombreux cas –, spécialement pour les indicateurs qui expriment l'efficacité dans la prestation de services aux pays clients (par exemple, le délai entre l'approbation du projet et le premier décaissement; le dépassement du délai du projet; le délai de traitement des demandes de retrait; et le ratio de décaissement). Les décaissements ont augmenté de 17% au cours de l'année écoulée; les plus fortes augmentations ont été réalisées dans des projets exécutés en Afrique subsaharienne. Ces résultats donnent à penser que les efficacités attendues du lancement d'un cadre d'assurance axé sur le risque commencent à se concrétiser.
25. Les bons résultats en matière de parité hommes-femmes à l'achèvement des projets, dont il est rendu compte à la section III, trouvent leur équivalent dans la performance en matière de prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'exécution; cette performance demeure régulièrement élevée et atteint déjà la cible fixée pour 2015. La même tendance est évidente pour ce qui concerne l'indicateur relatif à la performance du FIDA en tant que partenaire.
26. La catégorie des projets à risque reste stable, avec 18% du portefeuille total<sup>6</sup>, tandis que la proactivité a connu une baisse marginale. Le FIDA lance actuellement, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un programme qui s'intéressera principalement aux problèmes d'exécution des projets aux performances médiocres, et spécialement ceux conduits dans des contextes institutionnels et sociaux fragiles, où les problèmes de performance sont les plus graves.

<sup>6</sup> À la fin de la période couverte par l'examen, c'est-à-dire au 30 juin 2013, le portefeuille d'investissements du FIDA (avec 267 projets actifs) comprenait 48 projets considérés comme "projets faisant problème" et trois projets considérés comme "projets pouvant faire problème".



Tableau 7  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: gestion du portefeuille

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2013	Cible 2015
<b>4.4 Gestion du portefeuille</b>				
4.4.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois)	2010/2011	17	15,9	14
4.4.2 Indice de proactivité	2010/2011	50	46	75
4.4.3 Projets à risque	2010/2011	18	18	Suivi
4.4.4 Dépassement du délai du projet (pourcentage)	2010/2011	22	16,8	18
4.4.5 Délai de traitement des demandes de retrait (en jours)	2009/2010	28	15,6	20
4.4.6 Ratio de décaissement (en pourcentage) – ensemble du portefeuille	mi-2011	15,7	17,7	18
4.4.7 Ratio de décaissement (en pourcentage) – pour les pays en situation fragile <sup>a</sup>	mi-2011	15	22	17
4.4.8 Prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'exécution	mi-2011	88	90	90
4.4.9 Pourcentage de projets pour lesquels la performance du FIDA est jugée plutôt satisfaisante ou mieux	2010/2011 <sup>b</sup>	73	84	80

<sup>a</sup> Ce chiffre représente les décaissements dans les pays figurant sur la liste FIDA des États fragiles, qui combine une liste harmonisée agréée par les banques multilatérales de développement et une liste établie par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

<sup>b</sup> Les chiffres de référence ont été augmentés de 71% pour se conformer à la nouvelle méthodologie adoptée par IOE pour rendre compte de la performance, désormais basée sur la cohorte des projets achevés.

27. **Suivi-évaluation des projets.** Le tableau 8 résume les progrès des indicateurs relatifs au S&E des projets. Ces indicateurs ont été introduits dans le CMR pour 2013-2015 en vue d'aider à la recherche d'une solution au problème persistant de l'insuffisante performance des systèmes de S&E des projets, systèmes essentiels pour la gestion efficace des projets et l'obtention de résultats positifs. Les résultats rapportés ci-après montrent que des progrès sensibles ont été réalisés pour tous les indicateurs, et spécialement du point de vue du respect des exigences concernant la conduite des enquêtes de référence.
28. Dans le cadre des engagements pris pour FIDA9, diverses initiatives sont en cours en vue de renforcer les systèmes de S&E, et de mener les travaux préparatoires pour la conduite des 30 évaluations d'impact prévues. Une capacité interne a été établie en matière de S&E et d'évaluation d'impact et elle a commencé à fournir des avis spécialisés sur ces questions à des projets choisis à différents stades du cycle du projet. Les directives élaborées en matière d'évaluation d'impact accordent une place prépondérante à l'intégration des systèmes de S&E des projets appuyés par le FIDA dans les systèmes nationaux de S&E de caractère plus général.

Tableau 8  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: suivi-évaluation des projets

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2013	Cible 2015
<b>4.5 Suivi-évaluation des projets</b>				
4.5.1 Pourcentage de projets comportant des enquêtes de référence SYGRI ou équivalent (pourcentage cumulatif)	mi-2011	23	64	40
4.5.2 Pourcentage de projets soumettant des enquêtes d'impact SYGRI	mi-2011	70	78	95
4.5.3 Qualité des RAP (pourcentage de rapports notés 4 ou plus)	2010-2011	80	88	90

29. **Cofinancement.** Le tableau 9 présente le ratio de cofinancement, qui se situe à 1,45. Bien que cette valeur soit très positive, il sera difficile de la maintenir ou de l'accroître encore, compte tenu des évolutions de l'APD et des investissements publics nationaux destinés à l'agriculture, telles qu'elles ont été mentionnées à la section II.

Tableau 9  
Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: cofinancement

<i>Indicateur</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2013</i>	<i>Cible 2015</i>
4.6.1 Ratio de cofinancement	2008-2010	1,34	1,45	1,6

## VI. Efficacité et efficience institutionnelles

30. Le tableau 10 présente les résultats relatifs aux indicateurs de niveau 5 du CMR pour 2013-2015. À ce jour, les promesses de contributions ont atteint le niveau remarquable de 93% de la cible de FIDA9 (1,39 milliard d'USD sur 1,5 milliard d'USD). Toutefois, d'autres contributions seront requises, au-delà de la cible fixée, pour atteindre la cible d'engagements de 3 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons au cours de la période de FIDA9; la raison en est qu'une part importante des contributions a été reçue pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), dont les activités reposent sur des dons (et ne donneront par conséquent pas lieu à de futurs remboursements au FIDA). On renforce, dans cette perspective, la sensibilisation des donateurs et on explore des modèles innovants de mobilisation de ressources.
31. L'approfondissement des réformes de la gestion des ressources humaines s'est poursuivi au cours de l'année écoulée, en s'inspirant également des résultats de l'enquête générale menée en 2012 auprès du personnel. L'introduction d'un nouveau dispositif de récompense et de reconnaissance du mérite, l'une des plus importantes initiatives prises à cet égard, fournira des incitations supplémentaires à l'amélioration de la performance; sa mise en œuvre débutera en 2014.
32. Une priorité élevée est accordée à la rationalisation des processus, notamment par le biais de l'adoption de techniques améliorées d'information et de communication. Des évaluations ont été réalisées dans divers domaines, parmi lesquels les voyages, la passation des marchés, la gestion des ressources humaines, la gestion des paiements et des archives. Plusieurs initiatives ont été prises, comme l'examen des principaux contrats de service au siège, qui a permis de réaliser des économies de 5% à 7% selon les estimations; la délégation de pouvoirs pour les acquisitions de valeur réduite et la rationalisation des directives de passation des marchés au niveau de l'institution, améliorant ainsi l'efficience des opérations de passation des marchés; et l'intégration du système de voyages et la simplification des procédures s'y rapportant, réduisant de façon significative la charge transactionnelle du processus des voyages.

Tableau 10

**Niveau 5 du CMR pour 2013-2015: efficacité et efficience institutionnelles**

<i>Indicateur</i>	<i>Référence du CMR</i>	<i>Résultats 2013</i>	<i>Cible 2015</i>
<b>5.1 Amélioration de la gestion et de la mobilisation des ressources</b>			
5.1.1 Pourcentage de contributions versées par rapport aux contributions annoncées	s.o.	93	100
<b>5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines</b>			
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel positivement engagé à l'égard des objectifs du FIDA	70	75	75
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant des États membres des Listes B et C	40	40	Suivi
5.2.3 Pourcentage de femmes aux postes P-5 et au-dessus	28	29	35
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	144	107	100
<b>5.3 Amélioration de la gestion des risques</b>			
5.3.1 Nombre de recommandations hautement prioritaires issues de l'audit interne dont l'application a pris du retard	21	3	15
<b>5.4 Amélioration de l'efficience administrative</b>			
5.4.1 Ratio budget administratif/programmes de prêts et dons prévu	14,1	14,1	Suivi
5.4.2 Pourcentage des allocations budgétaires (référence 2011) affecté au:	62	60,0	65
Groupe 1	7	8,4	9
Groupe 2	23	25,6	20
Groupe 3	8	6,0	6
Groupe 4			
5.4.3 Ratio postes inscrits au budget/total des postes inscrits au budget (référence 2011) dans le:	57	58,1	61
Groupe 1	7	9	9
Groupe 2	25	26,3	22
Groupe 3	11	6,6	8
Groupe 4			
5.4.4 Ratio postes inscrits au budget dans les bureaux de pays/postes inscrits au budget dans les divisions régionales (référence 2011)	38	39,3	45
5.4.5 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/programme annuel de prêts et dons financé par le FIDA augmenté de la valeur des programmes et projets gérés par le FIDA mais financés par d'autres organismes	14,7	12,4	12,5
5.4.6 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion) moins les dépenses effectives consacrées au "soutien technique" aux États membres en développement/programme de travail intégré	12,5	10,6	10,6
5.4.7 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion) décaissements annuels	22,1	19,9	18,8
5.4.8 Ratio dépenses effectives liées au personnel des services généraux/dépenses totales de personnel	30	25	25

Sources: Dossiers administratifs.

33. On observe, pour les indicateurs d'efficience mesurés ex post sur la base de dépenses effectives (5.4.5 – 5.4.8), une forte amélioration – les cibles de 2015 sont atteintes pour tous les indicateurs, à une seule exception près – résultat d'une combinaison de succès sur plusieurs plans: augmentation des engagements du programme de prêts et dons, mobilisation de ressources additionnelles et, au cours des dernières années, mise en œuvre de mesures d'efficience, y compris celles visant à maîtriser les coûts unitaires de personnel. Pour ce qui concerne les indicateurs d'efficience ex ante basés sur le budget (5.4.1 – 5.4.4), les progrès sont relativement modestes, principalement du fait de l'augmentation des dépenses prévues en 2014 pour la mise en œuvre du Plan d'action consolidé du FIDA pour

l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle<sup>7</sup>, dont une part importante se rapporte aux activités du domaine des technologies de l'information et des communications et relèvent des résultats du groupe 3; ces dépenses vont de pair avec le travail de rationalisation des processus, mentionné plus haut, qui contribuera aux futures économies. Même si cela comporte, en 2014, une légère diminution de la part des dépenses prévues pour le groupe 1 par rapport à 2013, les dépenses relatives au groupe 1 prévues pour 2014, en valeur absolue, subissent en réalité une augmentation de 3%. La part des dépenses prévues pour les groupes 2 et 4 évolue de manière positive au regard des cibles du CMR à l'horizon 2015. Le ratio des postes inscrits au budget dans les bureaux de pays est en légère hausse.

---

<sup>7</sup> Document EB 2013/109/R.12.

## Rapport sur les engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9

Le présent rapport fait brièvement le point sur la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9 au 30 septembre 2013, c'est-à-dire neuf mois seulement après le début de la période couverte par FIDA9. La direction du FIDA suit chaque trimestre les progrès accomplis au regard des engagements pris de manière à cerner les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et y remédier. Dans l'ensemble, le bilan est positif. Selon les informations transmises, la mise en œuvre de l'ensemble des engagements se déroule comme prévu ou rencontre des difficultés minimales auxquelles les départements qui en sont responsables s'emploient à remédier.

Tableau 1

### Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9

Domaine	TOTAL résultats attendus	Conforme (vert)	Problèmes mineurs (orange)	Problèmes majeurs (rouge)
1. Renforcer l'efficacité opérationnelle du FIDA	32	16 (50%)	16 (50%)	0
2. Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA	10	46 (60%)	4 (40%)	0
3. Renforcer la capacité et la gestion financières du FIDA	7	6 (86%)	1 (14%)	0
4. Améliorer le système de gestion des résultats du FIDA	7	7 (100%)	0	0
<b>TOTAL (pourcentage du TOTAL)</b>	<b>56</b>	<b>35 (63%)</b>	<b>21 (37%)</b>	<b>0</b>

Tableau 2

### Rapport détaillé sur la mise en œuvre des engagements du FIDA souscrits pour la période couverte par FIDA9

Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation 3 <sup>e</sup> trimestre 2013
Efficacité de l'aide	1. Renforcer la prise en charge et l'appropriation par les pays	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - Examen à mi-parcours (EMP) de FIDA9 - Engagements de Busan	<b>Orange</b>
	2. Consolider l'utilisation des systèmes nationaux et des structures d'exécution, et si possible, recourir davantage à ceux-ci	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et CFS	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9 - Engagements de Busan	<b>Vert</b>
	3. Relever le niveau de coopération technique fournie par le FIDA dans le cadre de programmes coordonnés.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b>	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9 - Engagements de	<b>Vert</b>

Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation
					3 <sup>e</sup> trimestre 2013
		Directeurs de PMD		Busan	
Reproduction à plus grande échelle	4. Renforcer les processus d'élaboration, de suivi et de gestion des programmes de pays afin de garantir la prise en compte systématique de la reproduction à plus grande échelle, l'élargissement des partenariats, une plus grande rigueur dans l'analyse des politiques ainsi que la participation active à la concertation sur les politiques en matière d'agriculture et de développement rural.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et SPD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	5. Consolider les processus de gestion des savoirs afin de renforcer les capacités du FIDA à mieux recueillir et exploiter les savoirs fondés sur l'expérience en vue de la reproduction à plus grande échelle.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SPD, COM et PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Secteur privé	6. Intensifier la participation au processus de concertation sur les politiques afin de promouvoir des environnements économiques favorisant l'accès des petits agriculteurs et des ruraux pauvres aux marchés et aux filières.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	7. Impliquer plus systématiquement les acteurs du secteur privé dans la programmation au niveau des pays et des projets afin d'encourager des investissements durables et au profit des pauvres en milieu rural.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	8. Multiplier les activités relatives aux technologies de l'information et de la communication dans les programmes appuyés par le FIDA.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	9. Consolider l'analyse des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les opérations du FIDA pour des résultats plus solides et plus uniformes en ce sens, et pour élargir les possibilités économiques offertes aux femmes rurales.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	10. Enrichir les indicateurs de mesure de l'impact et des résultats en relation avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de PTA	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	11. Renforcer les capacités du FIDA s'agissant de la collecte et de la diffusion d'expériences de terrain concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et intensifier ses efforts de plaidoyer dans ce domaine.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et COM	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
Changement climatique et gestion durable des ressources environnementales	12. Consolider l'analyse des questions relatives au changement climatique et à l'environnement dans les opérations du FIDA, en appui à des démarches novatrices de résistance aux chocs climatiques et d'utilisation durable des ressources naturelles.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation 3 <sup>e</sup> trimestre 2013
	13. Aider les petits producteurs à bénéficier du financement de la lutte contre le changement climatique et autres mesures incitatives d'adaptation et d'atténuation, notamment dans le cadre du nouveau Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, administré par le FIDA.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	14. Veiller à ce que les contributions complémentaires en appui à l'exécution du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne soient utilisées à cette fin.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et CFS	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	15. Renforcer les capacités du FIDA en matière de gestion des savoirs, de plaidoyer et de partenariats sur le changement climatique et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et COM	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Efficiences des projets	16. Renforcer l'évaluation de la rentabilité économique des investissements lors de la conception des projets, en reconnaissant la nécessité de garantir la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et SSD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	17. Mettre en œuvre le programme de reproduction à plus grande échelle.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et SPD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	18. Réduire les délais dans le cycle des projets.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et CFS	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Décentralisation au niveau des pays	19. Ouvrir d'autres bureaux de pays, conformément à la Politique et stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays, en veillant à ce que les pouvoirs nécessaires soient délégués à ce niveau et à ce que la création et le fonctionnement des bureaux de pays respectent un rapport coût-efficacité.	<b>Globale:</b> PMD, CSD <b>Mise en œuvre:</b> Groupe de coordination de la présence dans les pays (GCPP), présidé par la Vice-Présidente adjointe, CSD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	20. Renforcer la gestion et la coordination des bureaux de pays, grâce notamment à l'adoption de mesures favorisant le détachement de personnel recruté au niveau international et à une délégation de pouvoirs suffisante pour un fonctionnement efficace et efficient.	<b>Globale:</b> PMD, CSD <b>Mise en œuvre:</b> GCPP, présidé par la Vice-Présidente adjointe, CSD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation 3 <sup>e</sup> trimestre 2013
États fragiles	21. Adopter une approche flexible de conception des programmes et d'appui à l'exécution dans les États fragiles, l'accent étant résolument mis sur le renforcement des capacités des institutions communautaires et gouvernementales, y compris grâce à des dispositions appropriées relatives à la présence dans les pays, et à une étroite collaboration avec d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	22. Améliorer la qualité de la conception des programmes et de l'appui à l'exécution dans les États fragiles en conduisant une analyse approfondie des causes de fragilité.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	23. Simplifier les objectifs et les activités des projets dans les États fragiles.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	24. Appliquer systématiquement une approche de gestion des risques, y compris la sécurité de la main-d'œuvre, dans le cadre des programmes mis en œuvre dans des États fragiles.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Systèmes nationaux de suivi-évaluation	25. Renforcer les systèmes nationaux de suivi-évaluation en développant les capacités du personnel de gestion des projets et des partenaires d'exécution, en particulier lors du démarrage et durant la phase initiale de mise en œuvre, grâce à la participation systématique de spécialistes de S&E aux missions de conception et de supervision.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SSD et PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Coopération Sud-Sud et triangulaire	26. Établir une fonction de coordination institutionnelle dotée des ressources suffisantes pour que la coopération Sud-Sud et triangulaire soit abordée de manière stratégique, soit largement intégrée à tous les programmes de pays et repose sur des données solides.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et SPD	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	27. Mettre en place les mesures d'incitation nécessaires pour que le personnel recherche activement et encourage la coopération Sud-Sud et triangulaire.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SPD et PMD	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
Partenariats et plaidoyer	28. Privilégier les partenariats stratégiques à long terme, en particulier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), afin de favoriser le succès du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, de renforcer la programmation par pays, et d'accroître l'efficacité grâce à des initiatives conjointes de prestation de services.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs d'OPV, SSD, CSD et PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	29. Consolider les partenariats avec les banques multilatérales de développement, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, les institutions bilatérales de développement, la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, les fondations, les ONG, les associations paysannes et le secteur privé.	<b>Globale:</b> PMD, SKM, PRM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et PRM	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert



Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation 3 <sup>e</sup> trimestre 2013
	30. Participer de manière plus intensive aux forums de décision et de plaider à l'échelle mondiale, comme le G20, qui jouent un rôle majeur dans l'édification de l'architecture internationale du développement.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SKM et OPV	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	31. Identifier de nouvelles initiatives de plaider pertinentes et à fort potentiel de portée mondiale et y participer de manière plus intensive.	<b>Globale:</b> PMD, SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs SKM, PMD et OPV	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	32. Appuyer les efforts visant à élargir les perspectives de concertation sur les politiques, au niveau mondial et national, concernant l'agriculture paysanne, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre la pauvreté rurale, en particulier pour les ruraux pauvres et les organisations paysannes.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SKM et PTA	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
Efficience institutionnelle	33. Mettre en place un système adapté et rationnel d'enregistrement du temps de travail du personnel afin d'évaluer le coût d'ensemble des principaux processus opérationnels et activités.	<b>Globale:</b> BOD, CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs du FIDA	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	34. Développer des indicateurs et des indices de référence pour l'efficience des principaux processus opérationnels de façon à mieux identifier les possibilités de rationalisation et de réduction des coûts.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de SPD	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	35. Rechercher, de concert avec le Conseil d'administration, des solutions pour réduire les coûts liés au fonctionnement des organes directeurs du FIDA.	<b>Globale:</b> SEC <b>Mise en œuvre:</b> Secrétaire du FIDA	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	36. Intégrer les recommandations issues de l'évaluation, au niveau de l'institution, de l'efficience du FIDA dans le Programme de changement et de réforme, et renforcer en conséquence les indicateurs destinés à mesurer la performance par rapport à l'efficience, y compris les ratios d'efficience du FIDA.	<b>Globale:</b> OPV <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs du FIDA	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	37. Rationaliser les processus et les flux de travail du Fonds grâce à l'adoption de technologies améliorées de l'information et des communications.	<b>Globale:</b> CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs du FIDA	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	38. Évaluer la valeur ajoutée des processus opérationnels ainsi que l'opportunité d'opter pour des modalités alternatives plus rentables, notamment sous la forme d'initiatives conjointes de prestation de services avec les autres organisations ayant leur siège à Rome.	<b>Globale:</b> CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de CSD et FOD	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	39. Rendre compte aux organes directeurs, dans le cadre du Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, des progrès accomplis au regard des cibles d'efficience fixées pour FIDA9, y compris les économies réalisées.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de SPD	À partir de 2013	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert

<i>Domaine de réforme</i>	<i>Principaux engagements</i>	<i>Responsable</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Rapports</i>	<i>Situation 3<sup>e</sup> trimestre 2013</i>
Réforme des ressources humaines	40. Consolider et approfondir les réformes achevées durant FIDA8.	<b>Globale:</b> CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de HRD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	<b>Vert</b>
	41. Doter le FIDA des outils et ressources nécessaires pour promouvoir tant les compétences en matière de parité hommes-femmes et d'égalité des sexes dans ses politiques de gestion des ressources humaines que l'équilibre hommes-femmes et une répartition géographique équitable dans sa dotation en effectifs.	<b>Globale:</b> CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de HRD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	<b>Vert</b>
	42. Continuer, tout en maintenant l'alignement sur le régime commun des Nations Unies, à explorer la possibilité d'instaurer un système flexible de rémunération et de prestations au FIDA afin de garantir, comme moyen d'atteindre les objectifs d'efficience institutionnelle, que soient mis en place des niveaux de rémunération appropriés et des systèmes de récompense fondés sur la performance pour tout le personnel du FIDA. Cela nécessiterait, entre autres, de participer activement, en 2011-2012, au Comité local d'enquête de la CFPI sur les conditions d'emploi à Rome sur la question des salaires des services généraux, d'exhorter la CFPI à garantir aux cadres des niveaux de rémunération appropriés et de tester, en collaboration avec la CFPI, un modèle de rémunération fondée sur la performance.	<b>Globale:</b> CSD <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de HRD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	<b>Vert</b>
Modèle financier du FIDA	43. Mettre en place, le 1 <sup>er</sup> janvier 2013, un modèle financier renforcé reposant sur le principe du flux de trésorerie durable. À cette fin, les capacités de la Division des services de trésorerie seront renforcées et un examen du modèle financier actuel sera conduit afin d'améliorer la flexibilité, la solidité et l'alignement sur les modèles de projection financière utilisés par d'autres institutions financières internationales.	<b>Globale:</b> FOD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de FOD	2013	- Comité d'audit - Conseil d'administration, session d'avril 2013 - EMP de FIDA9	<b>Vert</b>
	44. Soumettre au Conseil d'administration une proposition concernant le recours futur au pouvoir d'engagement anticipé, une fois pleinement appliqué le principe du flux de trésorerie durable. Jusque-là, les modalités de recours, de compte rendu et d'approbation s'agissant du pouvoir d'engagement anticipé resteront inchangées.	<b>Globale:</b> FOD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de FOD	2013	- Proposition au Comité d'audit - Conseil d'administration, 2013	<b>Vert</b>
	45. Soumettre au Conseil d'administration une proposition concernant la manière dont la responsabilité de la compensation pour la charge du principal non recouvré découlant de l'adoption du Cadre pour la soutenabilité de la dette sera gérée, à compter de FIDA10.	<b>Globale:</b> FOD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de FOD	2013	- Proposition au Comité d'audit - Conseil d'administration, 2013	<b>Vert</b>

Domaine de réforme	Principaux engagements	Responsable	Calendrier	Rapports	Situation 3 <sup>e</sup> trimestre 2013
Mobilisation de ressources internes	46. Augmenter les ressources internes disponibles en appui au programme de prêts et dons du FIDA durant la période de FIDA9, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, à sa cent quatrième session, de mener en 2012 un examen exhaustif des Principes et critères du FIDA en matière de prêts, et d'aligner autant que possible les conditions de prêt du FIDA sur celles de l'Association internationale de développement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en tenant compte de la spécificité du FIDA telle qu'énoncée dans l'Accord portant création du FIDA.	<b>Globale:</b> FOD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de FOD et LEG	À partir de 2013	- Proposition au Conseil d'administration, 2012	Vert
	47. Accroître les ressources internes du FIDA en sollicitant le remboursement des prêts et le versement des contributions en situation d'arriéré, et en envisageant la possibilité d'un remboursement anticipé des prêts par les États membres emprunteurs intéressés.	<b>Globale:</b> FOD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PRM et LEG	Continu	- Proposition au Comité d'audit et au Conseil d'administration, selon qu'il convient	Orange
Nouveaux donateurs souverains et modalités alternatives de financement	48. Amener des États ou des groupements d'États non membres du FIDA à contribuer et/ou devenir membres du Fonds.	<b>Globale:</b> Directeurs de PRM et LEG <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de PRM	Continu	- Proposition au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration, selon qu'il convient	Vert
	49. Examiner la possibilité de mobiliser des fonds auprès de sources qui devront être soumises au Conseil d'administration, à condition que les accords connexes n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.	<b>Globale:</b> FOD, PRM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PRM et LEG	Continu	- Proposition au Conseil d'administration, selon qu'il convient	Vert
Évaluation de l'impact	50. Relever le niveau de respect de l'obligation, pour les projets, de disposer d'une étude de référence avant la fin de la première année d'exécution.	<b>Globale:</b> PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de PMD et SSD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	51. Chercher activement à forger des partenariats avec des institutions spécialisées dans l'évaluation de l'impact, et à mobiliser des ressources afin de renforcer les capacités internes nécessaires pour effectuer/encadrer les travaux d'évaluation de l'impact.	<b>Globale:</b> SKM, PMD <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SSD et PMD	Continu	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	52. Présenter au Conseil d'administration une note d'information sur les méthodologies auxquelles aura recours le FIDA pour mener les évaluations de l'impact et mesurer les nouveaux indicateurs du niveau d'impact introduits dans le CMR 2013-2015.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de SSD	Décembre 2012	- Note soumise au Conseil d'administration à sa session de décembre 2012	Vert

<i>Domaine de réforme</i>	<i>Principaux engagements</i>	<i>Responsable</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Rapports</i>	<i>Situation 3<sup>e</sup> trimestre 2013</i>
	53. Conduire, durant la période de FIDA9, une trentaine d'études d'impact, synthétiser leurs résultats et en rendre compte. Pour trois à six de ces études, on utilisera la méthodologie des essais aléatoires contrôlés ou autres méthodologies tout aussi rigoureuses, en fonction des possibilités de partage des coûts et de l'intérêt et de la disponibilité d'institutions spécialisées à appuyer ce type de travaux.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de SSD	À partir de 2013	- - Présentation du rapport sur les résultats du FIDA au Conseil d'administration à partir de 2014	<b>Vert</b>
Communication des résultats	54. Revoir et consolider les mécanismes de communication des résultats aux organes directeurs, dans une optique de rapports plus succincts présentant essentiellement l'impact et les résultats obtenus.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeur de SPD	Avril 2013	- Proposition au Conseil d'administration à sa session d'avril 2013	<b>Vert</b>
	55. Rendre compte, une fois l'an, au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation, de la performance sur la base des indicateurs et des objectifs du CMR 2013-2015, dans le cadre du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière du développement.	<b>Globale:</b> SKM <b>Mise en œuvre:</b> Directeurs de SPD et PMD	À partir de 2013	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	<b>Vert</b>
	56. Rendre compte une fois l'an au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit, des activités de gestion des risques au FIDA.	<b>Globale:</b> Vice-Président <b>Mise en œuvre:</b> "Champions" de la gestion des risques	Tous les ans	- Rapport annuel au Comité d'audit - Présentation au Conseil d'administration d'un rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA	<b>Vert</b>

## **Rapport annuel sur la politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

1. Le présent rapport, le deuxième rapport annuel sur l'égalité des sexes que publie le FIDA, fait le point sur la mise en œuvre de la politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
2. Cette politique est au cœur du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 et des engagements pris à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9). Elle a pour objectif d'approfondir l'impact et de renforcer la durabilité des initiatives de développement soutenues par le FIDA, en accroissant l'influence du Fonds en matière d'égalité des sexes et en renforçant l'autonomisation des femmes dans les zones rurales pauvres. Les progrès accomplis dans ce domaine seront déterminants lors des négociations de FIDA10.
3. Ce rapport porte sur la période juillet 2012-juin 2013, qui est celle couverte par le RIDE. Il a la même structure qu'en 2012, à savoir: une première partie consacrée aux progrès accomplis à l'égard des trois objectifs stratégiques de la politique; une deuxième mettant en relief les grandes activités menées et les résultats obtenus dans les cinq domaines d'action de sa mise en œuvre; et une troisième identifiant quelques-unes des principales activités prévues pour l'année suivante.

### **A. Résultats atteints par rapport aux objectifs stratégiques**

4. En 2012, le nombre de femmes recevant des services fournis par des projets soutenus par le FIDA a continué de croître (passant de 28 millions en 2011 à 37 millions en 2012) si bien que les femmes représentent maintenant près de la moitié du total des bénéficiaires (49%). Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des bénéficiaires des activités soutenues par les prêts du FIDA. Les femmes continuent d'occuper une place prédominante dans la formation au commerce et à l'entrepreneuriat (elles représentent 84% des personnes formées) ainsi que dans les services financiers ruraux, secteur dans lequel elles représentent plus de 70% aussi bien des épargnants que des emprunteurs. Elles continuent aussi à prédominer dans la formation en matière de gestion communautaire. L'an passé, le nombre de femmes participant à une formation aux pratiques et technologies de production végétale et animale a augmenté.

Tableau 1  
**Nombre de personnes recevant des services fournis par des projets soutenus par le FIDA, ventilé par sexe**

<i>Résultats opérationnels</i>		<i>Mesures du succès et source de vérification</i>			
<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence (2007/2008)</i>	<i>RIDE 2011 (données de 2010)</i>	<i>RIDE 2012 (données de 2011)</i>	<i>RIDE 2013 (données de 2012)</i>	
<i>Personnes recevant des services fournis par des projets appuyés par le FIDA</i>	Personnes recevant ces services (nombre)	29,2 millions	43,1 millions	59,1 millions	78,7 millions
	Hommes:femmes (%)	57:43	54:45	52:48	51:49
<i>Pratiques/technologies agricoles</i>	Personnes formées aux pratiques/technologies de production végétale	1,7 million	4,5 millions	4,8 millions	4,5 millions
	Hommes:femmes (%)	50:50	65:35	64:36	55:45
	Personnes formées aux pratiques/technologies de production animale	1,1 million	1,2 million	1,2 million	2,6 millions
	Hommes:femmes (%)	35:65	44:56	55:45	56:44
<i>Services financiers ruraux</i>	Emprunteurs actifs	4,4 millions	2,7 millions	4,3 millions	2,5 millions
	Hommes/femmes (%)	52:48	43: 57	31:69	26:74
	Épargnants volontaires	5,4 millions	7,9 millions	5 millions	5,5 millions
	Hommes:femmes (%)	51:49	47:53	32:68	29:71
<i>Microentreprises</i>	Personnes formées au commerce et à l'entrepreneuriat	0,2 million	0,7 million	1,4 million	1,5 million
	Hommes:femmes (%)	53:47	39:61	25:75	16:84
<i>Politiques et institutions</i>	Personnes formées en matière de gestion communautaire	0,7 million	2,1 millions	3,2 millions	2,7 millions
	Hommes:femmes (%)	38:62	33:67	25:75	16:84

Source: SYGRI.

5. Les paragraphes suivants donnent des exemples qui montrent comment le portefeuille de projets en cours du FIDA contribue à atteindre les trois objectifs de la politique concernant l'égalité des sexes, à savoir l'autonomisation économique, la représentation et la participation aux décisions, et la réalisation d'un équilibre plus équitable dans la répartition du travail et des bénéfices, ainsi que des deux thèmes transversaux que sont les jeunes et le changement climatique. Les projets qui contribuent à la réalisation de plus d'un de ces objectifs sont classés sous l'objectif qui met le mieux en lumière leur caractéristique la plus innovante.

### **Objectif stratégique 1: Promouvoir l'autonomisation économique des ruraux, femmes et hommes**

6. Le but principal de la majorité des prêts du FIDA est de promouvoir l'autonomisation économique des ruraux des deux sexes afin qu'ils soient en mesure de participer sur un pied d'égalité à des activités économiques rentables et d'en tirer bénéfice. Les projets qui mettent en œuvre des activités correspondantes sont répartis sous quatre titres thématiques.

#### **Accès aux services financiers**

7. Le Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan a formé dans les communautés rurales des groupements autonomes et solidaires d'épargne et de crédit. Ces groupements ont développé une forte culture de l'épargne chez les femmes rurales, qui représentaient, en 2012, 93% des 11 700 adhérents. Cette expérience a renforcé leur confiance en soi, leur permettant d'entreprendre des activités économiques nouvelles et rehaussant ainsi leur statut au sein de la

communauté grâce au remplacement de ce qui était perçu comme du "temps mort" par des activités productives.

8. Le Projet de développement rural et de modernisation de la région Est d'El Salvador offre des services financiers à des populations qui en sont habituellement exclues, en privilégiant les femmes mais sans exclure les hommes. Les groupements financiers conçoivent leur propre modèle de gestion des fonds en tenant compte de considérations à la fois économiques et sociales. Les mesures de discrimination positive qui ont été prises pour réduire l'écart entre les sexes et améliorer la qualité de vie des femmes sont notamment les suivantes: cercles d'alphabétisation; campagnes de santé sexuelle visant les femmes, les hommes et les couples; fourneaux économes en combustible réduisant le temps que les femmes doivent consacrer à la collecte du bois. La création d'un réseau féminin comprenant les groupements financiers a permis d'engager le dialogue avec les autorités (principalement municipales) pour réclamer des services et en assurer la gestion.

### **Développement des filières et des entreprises**

9. Le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales à Madagascar porte sur les filières qui intéressent les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes filles déscolarisées. Ces filières comprennent l'artisanat et la transformation des fruits, pour les femmes et les jeunes filles, ainsi que les oignons, le maïs, les haricots et la vanille, qui concernent les femmes aussi bien que les hommes. Des organisations d'agricultrices et de productrices ont été créées pour faciliter l'accès des femmes au financement et aux investissements productifs ainsi qu'à des services de développement entrepreneurial qui leur ont permis d'améliorer leurs compétences techniques et leurs capacités productives. L'accès aux marchés a été renforcé par la création d'infrastructures commerciales gérées par les organisations féminines, par la participation des femmes aux instances de dialogue de filières spécifiques et par leur contribution active aux ateliers de négociation commerciale. Par ailleurs, le programme de don en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilité, financé par la Norvège, a favorisé l'émergence de nouveaux leaders féminins.
10. Le Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord, au Ghana, a créé les quatre guichets produits suivants pour promouvoir le développement des filières: cultures industrielles, cultures incombant aux femmes, fruits et légumes, et ressources animales. Le guichet des cultures incombant aux femmes (beurre de karité) a spécifiquement pour objet de permettre à celles-ci d'avoir accès à la terre et aux autres ressources productives. Les femmes, organisées en groupes, reçoivent une formation en matière de défense de leurs intérêts et d'accès aux marchés. Elles sont en relation directe avec les grandes entreprises internationales, ce qui leur évite de passer par plusieurs strates d'intermédiaires. Cette intervention leur a permis de tripler leurs revenus. La participation des femmes aux autres guichets produits a aussi augmenté, en particulier dans celui des cultures industrielles. Le programme a promu la représentation des femmes en tant qu'acteurs des filières dans les comités de district des filières pour y défendre leurs propres intérêts économiques. Il a aussi incité les caciques régionaux à promouvoir un changement des mentalités qui a permis d'améliorer l'accès des femmes à la terre. Les femmes représentent maintenant les deux tiers des participants au programme.
11. En Arménie, le Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés met des financements à la disposition des petites et moyennes entreprises rurales offrant des perspectives de croissance et apporte un soutien destiné à aider les femmes à acquérir connaissances, compétences et confiance en soi. Le programme contribue aussi au fonds rural de financement, organe autonome permanent créé par le gouvernement pour fournir des capitaux aux institutions financières en vue d'améliorer l'accès des populations rurales pauvres à l'emprunt. Les prêts sont destinés aux entreprises familiales, et les membres de la famille occupent la plupart

des emplois créés, les femmes jouant le rôle de fondateur, d'employé ou de fournisseur de l'entreprise. À ce jour, plus de 300 entreprises ont créé quelque 2 000 emplois à temps plein (dont 35% sont occupés par des femmes).

### **Accès à la terre**

12. En Afrique, des progrès notables ont été faits dans la reconnaissance de l'importance de la sécurité d'occupation de la terre et de mise en valeur des ressources naturelles pour les femmes, mais la vraie difficulté est maintenant d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des approches et des outils appropriés pour sécuriser ces droits. Des études sur les droits fonciers des femmes, menées en Éthiopie et en Ouganda avec le soutien de fonds supplémentaires du Canada, ont mis en lumière la nécessité de promouvoir l'autonomisation des femmes rurales au-delà des titres de propriété ou des actions juridiques individuelles, afin de leur permettre de revendiquer, de défendre et de consolider leurs droits fonciers, et de tirer ainsi parti de leurs droits sécurisés pour garantir leurs moyens d'existence. Des outils, lignes directrices et approches ont été échangés lors d'une réunion de praticiens tenue à Nairobi en mai 2013, dans le cadre d'une initiative collaborative réunissant le FIDA, le réseau mondial des outils fonciers et la coalition internationale pour l'accès à la terre.
13. Parmi les exemples remarquables au niveau des projets figurent le Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe au Rwanda, qui a facilité l'émission de 140 000 titres fonciers à des propriétaires terriens, ces titres étant enregistrés, le cas échéant, au nom du mari et de la femme; le Programme de développement rural durable au Burkina Faso, qui a permis la sécurisation de l'accès aux terres productives pour la riziculture et le maraîchage; et le Projet d'appui aux filières agricoles au Sénégal, qui a veillé à la répartition équitable des terres entre les femmes et les jeunes filles d'une part et les hommes d'autre part pour l'utilisation des semences fournies.

### **Développement de l'infrastructure**

14. Le Projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj au Bangladesh crée des sociétés contractuelles de main-d'œuvre (SCM) pour le développement de l'infrastructure, qui ouvrent souvent aux femmes des possibilités exceptionnelles de revenus monétaires. Les femmes, qui représentent 40% des membres des SCM, déclarent que ces sociétés leur offrent une chance importante d'améliorer leur situation économique et sociale. Elles sont traitées à l'égal de leurs collègues masculins pour ce qui est du salaire, des heures de travail et des avantages sociaux. Nombre d'entre elles investissent leurs économies dans des activités créatrices de revenus. Certaines fabriquent des pavés pour les routes, travail qu'elles peuvent effectuer près de chez elles avec un horaire flexible qui leur permet de continuer à cultiver leur jardin, à s'occuper de leurs enfants, etc. Les femmes participent aussi activement aux comités de suivi de l'exécution (dont elles représentent 75% des membres), chargés de surveiller les travaux d'infrastructure, ce qui leur donne un pouvoir accru dans les décisions communautaires. Les routes ont aussi favorisé l'activité des femmes en dehors de leur communauté en facilitant les déplacements, rendus plus économiques et plus sûrs, ce qui leur a permis de se rendre dans les villes et les marchés voisins pour faire leurs achats, aller à l'hôpital ou chez le médecin et rendre visite à leurs proches. En outre, l'entretien des routes est une source régulière de travail pour les femmes les plus pauvres et les plus défavorisées.

### **Objectif stratégique 2: Accroître le pouvoir de décision des femmes et leur représentation**

15. Les initiatives visant à donner aux femmes une voix et une influence égales à celles des hommes dans les institutions et les organisations rurales sont mises en œuvre dans divers contextes allant des institutions communautaires liées à un projet aux instances nationales et aux réunions internationales, en passant par les organisations d'agriculteurs et de producteurs.



16. Le Programme en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilité a développé la capacité des leaders féminins de base à Madagascar, au Népal, aux Philippines et au Sénégal. Ce programme, d'une durée de trois ans, soutenu par des fonds supplémentaires du Gouvernement norvégien, montre que les femmes de la base entendent clairement qu'il soit tenu compte de leurs priorités dans les organisations d'agriculteurs et considèrent qu'une approche holistique est nécessaire, englobant les coopératives féminines du secteur informel aussi bien que les organisations nationales, et l'égalité des sexes aussi bien au niveau des politiques que dans les services. Parallèlement au renforcement des capacités des femmes elles-mêmes, il faut soutenir le changement des institutions, infléchir la perception des responsables et valoriser la contribution des femmes. Dans de nombreux contextes, il est important d'impliquer les hommes afin qu'ils comprennent et acceptent la contribution potentielle des femmes au sein des organisations d'agriculteurs et dans l'action collective, voire qu'ils la défendent. Les bonnes pratiques et les enseignements tirés du programme se sont déjà diffusés ailleurs: ainsi, au Sénégal, une expérience menée en partenariat avec le Collège des femmes du conseil national des groupes ruraux a été appliquée au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, et en Mauritanie. Ce programme a été suivi des deux initiatives suivantes financées par des dons: "le renforcement des capacités des femmes leaders dans les organisations de producteurs agricoles en Asie et dans le Pacifique" et "la gestion des savoirs et l'apprentissage en matière d'autonomisation des femmes dans les groupements de producteurs d'Afrique orientale et australe".
17. Le Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz au Maroc a contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales en leur permettant de s'intégrer dans la vie socioéconomique de la communauté et de participer au processus de décision dans les coopératives et les associations locales. Par le passé, il était interdit aux femmes de prendre la parole en public ou de remplir des fonctions administratives, mais l'approche innovante et participative du projet a contribué à une évolution positive des mentalités et des comportements à l'égard des femmes et de leur rôle au sein de la communauté. Les femmes participent maintenant activement à la prise de décision, et leur contribution est appréciée.
18. Au Sénégal, le Projet d'appui aux filières agricoles a contribué non seulement à développer les filières, mais aussi à renforcer le rôle des femmes et des hommes dans la gouvernance des institutions rurales. La présence des femmes à la présidence de leurs organisations s'est notablement accrue, tandis qu'elles représentent maintenant 60% des dirigeants des organisations partenaires du projet. Nombre de femmes ont accédé à des postes de responsabilité, notamment comme trésorière, secrétaire, etc. Les femmes représentent aussi la moitié des présidents des assemblées des instances interprofessionnelles réunissant les représentants des organisations de producteurs, de transformateurs et de commerçants.
19. À Sao Tomé-et-Principe, le Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale a commencé à intervenir en 2010 sur la filière du café biologique. Deux ans plus tard, les femmes représentaient 51% des bénéficiaires de cette filière. Elles occupent aussi des postes importants dans les institutions responsables du fonctionnement de l'industrie du café. Une infrastructure a été mise en place pour alléger le volume de travail des femmes, notamment des installations de transformation, d'approvisionnement en eau de boisson et de blanchissage, ainsi que des fourneaux améliorés. Au sein de l'association des productrices, nouvellement créée, la plupart des postes de responsabilité sont occupés par des femmes qui sont membres des associations de commerce équitable du cacao et du cacao de qualité, établies par le programme.

**Objectif stratégique 3: Réaliser un équilibre plus équitable dans la répartition du travail et des bénéfices**

20. De nombreux projets soutenus par le FIDA permettent aux femmes d'avoir accès à l'infrastructure, aux services et aux technologies réduisant le travail, afin de diminuer la pénibilité du travail et de le répartir plus équitablement. La réduction de la pénibilité est souvent la clé de la participation active des femmes à l'exécution des projets.
21. En Ouganda, le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts recourt à la méthode d'accompagnement des ménages comme mécanisme d'inclusion sociale et de promotion de l'égalité entre les sexes. Tous les adultes du ménage, c'est-à-dire le chef de ménage, son épouse et les enfants adultes sont accompagnés ensemble, à la différence des autres approches qui sont généralement axées sur le chef de ménage. Cela a permis la discussion, la planification, la visualisation et la fixation des priorités par l'ensemble de la famille, faisant que non seulement les femmes et les hommes mais aussi les enfants adultes peuvent s'exprimer et influencer sur les décisions du ménage. Le travail de visualisation fait clairement ressortir la question de la charge de travail ainsi que la façon dont celle-ci peut être redistribuée de manière à ce que tous les membres de la famille contribuent au développement. Le programme encourage aussi les femmes, les hommes, et leurs descendants ou leurs représentants, à faire inscrire leur nom sur le certificat d'enregistrement foncier, ce qui représente un important changement culturel. Il incite les hommes à assister aux cours d'alphabétisation pour adultes en y ajoutant des questions concernant la planification des activités commerciales. Ces cours ont éclairé les femmes et les hommes et leur ont donné les moyens de défendre leurs droits et de prendre en main les affaires économiques du ménage. Certains groupes se sont transformés en associations d'épargne et de crédit.
22. Le Programme de développement participatif de la petite irrigation, en Éthiopie, a délibérément ciblé les femmes chef de ménage en créant des groupes exclusivement féminins. Ce programme a soutenu l'introduction de fourneaux améliorés au moyen de démonstrations, et la formation de formateurs spécialisés dans la fabrication et l'utilisation de ces fourneaux. Le triple avantage en résultant a été la réduction du travail de ramassage du bois incombant aux femmes, des économies d'énergie réalisées par les communautés et la création d'activités génératrices de revenus.
23. Le Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale, au Pérou, a été axé particulièrement sur le développement d'entreprises pour les femmes, lesquelles jouent un rôle primordial dans l'épargne familiale et la gestion du budget du ménage, ce qui a eu des conséquences importantes sur l'éducation et l'alimentation des enfants. Outre, la mise en œuvre d'une série d'activités destinées à faciliter l'inclusion des femmes dans le système financier formel et à soutenir la participation de celles-ci aux foires, voyages d'étude et récits de concurrence vitale, le projet a donné aux femmes les moyens de participer aux responsabilités et d'influer sur les décisions au sein des associations et des organisations communautaires rurales, et assuré aux couples une assurance partagée sur les risques et la vie.
24. Le second Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera, aux Philippines, a conduit des consultations séparées avec les femmes et les hommes afin de prendre en compte les besoins, les vues et les préoccupations spécifiques des femmes indigènes rurales dans les plans d'investissement du projet participatif du *barangay* (district). C'est là un résultat majeur dans ces communautés indigènes très traditionnelles, où les femmes sont en général soumises à la domination des hommes. La parole des femmes a manifestement pesé sur les choix, par exemple investir dans l'approvisionnement en eau domestique (priorité des femmes) avant de rénover un périmètre d'irrigation communautaire (priorité des hommes).

### Thèmes transversaux

25. **Les jeunes.** Les jeunes, qui représentent plus de 60% de la population rurale mondiale, sont une ressource de plus en plus importante pour l'agriculture et le développement rural. Cependant, ils se heurtent à des difficultés spécifiques qui font obstacle à leur engagement, telles que l'accès limité aux ressources productives, le manque de perspectives d'emploi, et la faiblesse de leur parole. Dans une telle dynamique, il est essentiel d'identifier les différents problèmes et priorités des jeunes ruraux des deux sexes et de les résoudre. Récemment, le FIDA a adopté les deux approches principales suivantes à l'intention des jeunes ruraux: i) accroître leur participation dans le secteur agricole, par exemple par une formation agricole et un soutien à la mécanisation de l'agriculture (Botswana, Burundi, Madagascar); par l'octroi de droits fonciers et l'amélioration de l'accès à la terre (Mozambique); et par le soutien des clubs de jeunes agriculteurs en matière de formation technique (Cambodge); et ii) promouvoir l'emploi, par exemple par le développement de la micro et de la petite entreprise, ainsi que des filières (Burundi, Burkina Faso, Ghana, Sénégal); par l'établissement d'un programme de mise en relation avec le marché de l'emploi (Viet Nam); par la mise en place d'un programme de jeunes professionnels (Afghanistan); et par le soutien de la formation professionnelle (Inde). SKM du FIDA a élaboré une note d'orientation visant à aider les praticiens du développement et le personnel des projets à intégrer les jeunes dans les programmes de développement rural, ainsi qu'une note de politique à l'intention des responsables proposant des conseils pratiques pour la résolution des problèmes concernant les jeunes ruraux.
26. **Le changement climatique.** Les projets soutenus par le Programme relatif à l'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA, fortement marqués par les différences de vulnérabilité des femmes et des hommes aux effets néfastes du changement climatique, tirent parti du rôle d'agent de changement joué par les femmes pour renforcer l'impact sur la résilience des communautés et des écosystèmes. Les initiatives mises en œuvre à cet égard sont les suivantes: accroissement de la base de ressources des femmes et soutien à la diversification des moyens d'existence comme importante stratégie de renforcement de la résilience aux chocs externes, y compris le changement climatique (État plurinational de Bolivie); promotion de la représentation des femmes appartenant aux minorités ethniques dans les comités et les groupes clés en relation avec les risques liés au changement climatique, et influence sur la concertation à long terme au niveau provincial/national (Viet Nam); et allègement du poids du changement climatique sur la charge de travail des femmes liée au ramassage du bois de chauffe par le recours à des sources novatrices de combustible biologique, réduisant les plages improductives dans l'emploi du temps des femmes, contrant la déforestation et créant une source d'énergie propre et moins nocive (Mali).

## B. Résultats obtenus par rapport au plan d'exécution

27. La politique du FIDA concernant l'égalité des sexes est mise en œuvre dans le cadre de cinq domaines d'action. Les domaines d'action 1 à 3 concernent les activités de base du FIDA, tandis que les domaines 4 et 5 ont trait aux structures institutionnelles et aux ressources nécessaires à l'exécution des politiques. La présente section rend compte des principales activités **et réalisations par rapport aux indicateurs de produits déterminés pour chaque domaine d'action.**

### Domaine d'action 1: programmes de pays et projets soutenus par le FIDA

28. Les spécialistes des questions d'égalité des sexes, au siège comme au niveau régional et national, fournissent régulièrement un appui technique lors de la conception des programmes de pays et des projets afin de renforcer les aspects relatifs à l'égalité des sexes et au ciblage de la pauvreté, en participant aux missions en tant que membres de l'équipe de gestion du programme de pays et en contribuant à l'examen des documents.

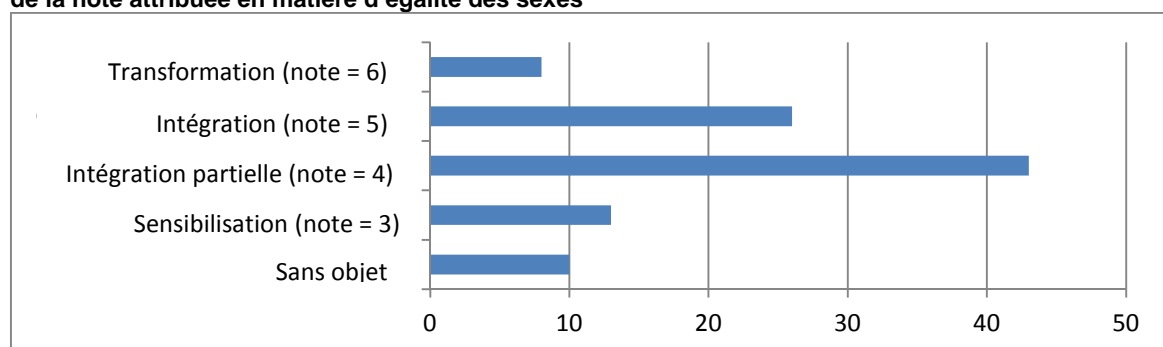
29. Les activités destinées à renforcer la conception des projets entreprises en 2012-2013 sont notamment les suivantes: élaboration d'un système de marqueurs de l'égalité des sexes révélant la maturité d'un projet du point de vue de l'égalité des sexes aux différents stades de celui-ci; renforcement du facteur égalité des sexes dans le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), en collaboration avec le secrétariat de PMD et SKM du FIDA, en tirant parti des éléments clés de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI); fourniture de données au personnel engagé par le FIDA et de la formation directe dans le domaine de la conception, ainsi que de la formation à la gestion des projets à l'intention du personnel du Centre d'investissement de la FAO; diffusion de matériels, notamment les documents thématiques de PTA sur l'élevage concernant la conception des projets, en insistant particulièrement sur les femmes et les pasteurs, et de la boîte à outils du suivi-évaluation d'APR; et mise au point, en collaboration avec le Centre d'investissement de la FAO, d'un enseignement à distance en matière d'analyse sociale axée sur le développement agricole et rural.

**Indicateur 1.1: augmentation de la proportion des prêts et des dons ayant des objectifs spécifiques d'égalité des sexes et soutenus par des allocations budgétaires clairement attribuées**

30. Tous les rapports de conception des projets doivent impérativement décrire le groupe cible et le contexte en matière d'égalité des sexes, et tracer les grandes lignes des stratégies à suivre pour mieux atteindre les bénéficiaires parmi les pauvres et pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant que partie intégrante de la conception du projet.
31. Une méthodologie a été mise au point à l'échelle de l'institution pour procéder à une analyse *ex ante* de la sensibilité à l'égalité des sexes de la valeur du portefeuille de prêts du FIDA. Chaque composante ou sous-composante des prêts a été analysée du point de vue de l'égalité des sexes afin d'évaluer de quelle façon il a été tenu compte de ces considérations dans la définition de ses activités et de ses mécanismes d'exécution. Une note a été ensuite attribuée en fonction de la mesure dans laquelle les problèmes d'égalité des sexes avaient été résolus. Les résultats concernant les 35 prêts approuvés par le Conseil d'administration entre septembre 2012 et avril 2013 (période coïncidant avec celle qui est couverte par le RIDE), d'un montant global de 825 millions d'USD, sont présentés à la figure 1. Ils montrent que plus de 77% des prêts, en valeur, sont considérés comme plutôt satisfaisants ou mieux en ce qui concerne l'égalité des sexes.

Figure 1

**Répartition de la valeur totale des prêts approuvés entre septembre 2012 et avril 2013 en fonction de la note attribuée en matière d'égalité des sexes**



32. Dans l'ensemble, 26% du total des prêts en valeur peuvent être classés dans la catégorie intégration, dans laquelle l'égalité des sexes est pleinement intégrée dans les activités de la composante et prise en compte dans l'allocation des ressources humaines et financières, ainsi que dans les mesures et procédures opérationnelles. Une autre tranche de 8% du budget est caractérisée par une véritable transformation dans les rapports entre les sexes allant au-delà du simple

traitement des symptômes d'inégalité entre les sexes pour s'attaquer aux normes, attitudes, comportements et systèmes sociaux sous-jacents.

33. La majeure partie des prêts (43% en valeur) relève d'une intégration partielle de l'égalité des sexes, dans laquelle les considérations d'égalité des sexes ont été intégrées dans certains aspects de la conception de la composante mais avec une allocation limitée de ressources. Une autre tranche de 13% a contribué de façon plus limitée à l'égalité des sexes (sensibilisation). Les considérations d'égalité des sexes ont été jugées sans objet au stade de la conception dans 10% des prêts en valeur, par exemple dans les domaines de la météorologie, des systèmes hydrométriques ou de la certification des semences.

**Indicateur 1.2: amélioration de la notation de l'égalité des sexes à l'achèvement, dans le portefeuille de prêts et dons**

34. Un examen indépendant des projets a lieu aux fins de l'assurance qualité avant leur présentation au Conseil d'administration pour approbation. Comme il est indiqué au tableau 2, l'intégration des questions d'égalité des sexes dans la conception des projets s'est constamment améliorée depuis 2008. En ce qui concerne les projets conçus en 2012-2013, ils ont au moins été jugés, dans 96% des cas, plutôt satisfaisants du point de vue du traitement et de l'intégration de ces questions dans leur conception.

Tableau 2

**Pourcentage de projets ayant obtenu la note 4 ou une note supérieure en matière de conception soucieuse de l'égalité des sexes**

Indicateur	RIDE 2008	RIDE 2009	RIDE 2010	RIDE 2011	RIDE 2012	RIDE 2013
Égalité des sexes et population cible	82	85	92	95	94	96

Source: Rapport annuel sur l'assurance qualité des programmes et projets du FIDA.

35. Au total, 46 dons ont été approuvés entre juillet 2012 et juin 2013. Cinq d'entre eux étaient fortement axés sur l'égalité des sexes, 31 autres comportaient un aspect relatif à l'égalité des sexes, et 10% seulement ne faisaient pas mention de l'égalité des sexes. Les cinq dons les plus fortement axés sur l'égalité des sexes étaient les suivants: établissement d'un fonds accordant des dons par mise en concurrence aux femmes entrepreneurs désireuses d'améliorer et d'agrandir leurs entreprises rurales (Division Amérique latine et Caraïbes – LAC); coopération avec la fondation de l'Aga Khan en vue de créer de petites entreprises féminines de transformation du cashmere, du mohair et de la laine en Afghanistan, au Kirghizistan et au Tadjikistan (PTA) qui soient indépendantes, durables et orientées vers l'export; sécurisation de l'accès à la terre des femmes et des hommes pauvres sous l'égide de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (PTA); cofinancement avec la Banque mondiale et la FAO d'un programme de recherche collaborative d'une durée de deux ans tendant à promouvoir la compréhension des facteurs déterminant l'utilisation des intrants ou l'allocation des ressources du ménage et susceptibles d'expliquer les différences de productivité agricole entre les sexes en Afrique subsaharienne (Division Afrique de l'Ouest et du Centre – WCA); et aide aux participants aux projets soutenus par le FIDA dans les régions de montagne afin de leur permettre d'assister à la conférence Bhutan +10 sur l'égalité des sexes et de mise en valeur durable des zones de montagne (PTA/Division Asie et Pacifique – APR).

**Domaine d'action 2: le FIDA, catalyseur du plaidoyer, des partenariats et de la gestion des savoirs**

36. Le lien entre partenariats, gestion des savoirs et communication est essentiel en matière de plaidoyer et de diffusion. Les activités en cours à cet égard sont notamment les suivantes: collaboration avec les divisions régionales et COM pour l'élaboration de notes régionales et sous-régionales sur l'égalité des sexes favorisant une compréhension plus nuancée des problèmes correspondants, qui se

manifestent différemment selon les régions, et diffusion des réponses apportées par certains projets; révision et actualisation du site web du FIDA dédié à l'égalité des sexes, initiative menée par SKM qui a obtenu des fonds supplémentaires de la Finlande et en collaboration avec COM.

**Indicateur 2.1: augmentation de l'apport du FIDA en matière d'égalité des sexes dans les réunions et les publications internationales**

37. La première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones s'est tenue au siège du FIDA les 11 et 12 février 2013. Les 34 participants (dont un peu plus de la moitié étaient des femmes) représentaient 27 pays d'Asie et du Pacifique, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Le traitement des questions d'égalité des sexes a été un thème commun aux trois ateliers régionaux tenus dans le cadre de la préparation du Forum. Au cours du Forum, le thème de l'égalité des sexes a été enrichi par trois témoignages provenant de différentes régions, apportés lors du débat sur l'accroissement des opportunités offertes aux femmes autochtones, qui sont des acteurs clés du bien-être des populations indigènes. L'engagement sur les questions d'égalité des sexes s'est traduit également dans la synthèse des délibérations par la recommandation spécifiquement adressée au FIDA, de concevoir des mesures de discrimination positive en faveur des peuples autochtones et en particulier des femmes et des jeunes.
38. À la mi-octobre 2012, une délégation du FIDA a participé à la conférence internationale Bhutan +10 sur l'égalité des sexes et la mise en valeur durable des montagnes dans un monde en mutation, organisée par l'ICIMOD, le Ministère de l'agriculture et des forêts du Bhoutan et la commission nationale de la femme et de l'enfant. Dix femmes et cinq hommes ont été sélectionnés dans les régions Asie et Pacifique, Afrique orientale et australe, et Amérique latine et Caraïbes, et un grand nombre de participants provenaient de projets financés par le FIDA.

**Indicateur 2.2: mention des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les documents clés de politique et les produits relatifs aux savoirs**

39. Le FIDA communique régulièrement sur les questions relatives à l'égalité des sexes par le biais de "Voices from the field" sur le portail de la pauvreté rurale du site web du FIDA, des articles publiés sur son blog social, de son service quotidien de coupures de presse, des résumés diffusés par les services bibliothécaires, et des initiatives lancées par COM à l'occasion des grands événements. Durant l'année, plusieurs des bulletins régionaux du FIDA traitent d'une question d'égalité des sexes spécifique, par exemple, l'épargne des femmes rurales et le crédit en Éthiopie, l'investissement dans les femmes rurales par le développement intelligent dans la région LAC, et la nécessité de rompre le cycle de la violence contre les femmes au Honduras. De nombreuses vidéos du FIDA sont aussi fortement orientées vers l'égalité des sexes.
40. Parmi les produits relatifs aux savoirs spécifiques figurent les deux publications suivantes: "Apprendre pour changer le monde rural: 18 histoires du Soudan" comprenant cinq histoires mettant en relief l'autonomisation des femmes (mai 2013) et "Construction de routes vicinales par les villageois: création d'emplois pour les femmes et les hommes dans le Sunamganj, au Bangladesh, dans: "Égalité des sexes, routes et mobilité en Asie" (APR, 2012).

**Indicateur 2.3: concentration renforcée sur les questions d'égalité des sexes dans la concertation sur les politiques et la reproduction à plus grande échelle**

41. La reproduction à plus grande échelle, une des priorités du FIDA ces dernières années, a reçu une nouvelle impulsion avec l'engagement pris au titre de FIDA9 de libérer de la pauvreté 80 millions de personnes d'ici à 2015. Toutefois, il ne faudrait pas que la reproduction à plus grande échelle affaiblisse la portée des projets appuyés par le FIDA au profit des ruraux pauvres, et en particulier des femmes, notamment dans le domaine du développement des filières, comme le note le

rapport (2013) du Brookings Institute "Scaling up programs for the rural poor: IFAD's experience, lessons and prospects" (reproduction à plus grande échelle des programmes en faveur des populations rurales pauvres: Expérience du FIDA, enseignements tirés et perspectives). Le Bureau de l'égalité des sexes a étudié la question de façon plus approfondie en tirant des enseignements de cinq expériences de reproduction à plus grande échelle menées avec succès par le FIDA dans le domaine du ciblage et de l'égalité des sexes, et en repérant un certain nombre de pistes d'avenir qui pourraient aider le FIDA à maintenir et à stimuler sa concentration sur la pauvreté et l'égalité des sexes dans le cadre de la reproduction à plus grande échelle.

**Indicateur 2.4: multiplication des initiatives communes avec les autres institutions de développement dans le domaine de l'égalité des sexes**

42. Les trois organisations établies à Rome (FAO, FIDA et PAM) et ONU-Femmes ont élaboré un programme quinquennal commun visant à accélérer les progrès en matière d'autonomisation économique des femmes rurales, qui sera appliqué par les sept pays suivants: Éthiopie, Guatemala, Kirghizistan, Libéria, Népal, Niger et Rwanda. Ce programme a été lancé – avec le soutien de toutes les institutions – à New York en septembre et à Rome en octobre 2012. Le FIDA dirige conjointement l'application au niveau du pays en Éthiopie, où des représentants du FIDA ont participé à des ateliers réunissant les parties prenantes nationales. Le FIDA a accueilli les 23 et 24 mai, la deuxième retraite annuelle à laquelle ont participé 45 représentants provenant du siège ou des bureaux de pays de quatre organisations (dont 10% étaient des hommes) ainsi qu'un membre du personnel du PNUD. Les rapports de situation sur le pays, qui ont beaucoup contribué à l'identification des complémentarités possibles entre les opérations en cours et à l'élaboration de plans d'action spécifiques, ont été une source d'inspiration. Les débats ont porté sur le fonds fiduciaire multipartenaires, les dispositions concernant la gestion au niveau international et la coordination au niveau national, la mobilisation des ressources et les stratégies de communication, ainsi que le cadre de suivi-évaluation.
43. Au Kenya, les trois organisations établies à Rome ont exécuté conjointement le Projet intitulé "Une voix contre l'inégalité entre les sexes: lutte contre l'inégalité entre les sexes dans la réduction des risques catastrophiques et le renforcement de la résilience dans les zones arides et semi-arides du Kenya". Ce projet avait principalement pour objet la fourniture d'intrants agricoles (principalement des semences), de citernes, de kits d'irrigation au goutte à goutte et de poulets locaux, ainsi que la formation à l'aviculture des femmes, en groupes ou individuellement. Le projet a aussi conçu des outils de recherche communautaire.
44. Le thème de la Journée internationale des femmes (JIF) de 2013 a mis en lumière l'omniprésence de la violence envers les femmes et l'impact dommageable qui en résulte sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux ainsi que sur la qualité de vie des femmes. Le FIDA a participé à trois événements de la JIF: le premier accueilli par le PAM au nom des trois organisations de Rome; le deuxième à l'intention des étudiants de premier et second cycles participant à la simulation du Modèle des Nations Unies à Rome; et le troisième, organisé par le cercle féminin des Nations Unies et tenu au FIDA.
45. Le FIDA est membre du réseau interorganisations des Nations Unies pour les femmes et l'égalité des sexes, du réseau du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur l'égalité des sexes, du groupe de travail sur le genre des banques multilatérales de développement et du Partenariat pour l'égalité des sexes dans l'agriculture, qui fait partie du Forum mondial de la recherche agricole. Au niveau des pays, le FIDA participe aux équipes spéciales du Groupe des Nations Unies pour le développement sur l'égalité des sexes, par exemple au Kenya.

### **Domaine d'action 3: renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des institutions gouvernementales**

46. Le renforcement des capacités nationales est essentiel à l'instauration d'un environnement institutionnel favorable à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la bonne exécution des projets. Les initiatives entreprises à cet égard en 2012-2013 sont notamment les suivantes:
- Un forum d'apprentissage et de partage de trois jours organisé par ESA et PTA à Nairobi, du 28 au 30 novembre 2012. Cet atelier a accueilli 33 participants (dont 44% de femmes) provenant de 14 projets exécutés dans neuf pays d'ESA, de bureaux de pays du FIDA, du bureau régional du FIDA à Nairobi et des ministères gouvernementaux.
  - Un atelier de cinq jours organisé par le bureau de pays en Inde et PTA à Chennai, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012. Cet atelier a accueilli 23 coordonnateurs de l'égalité des sexes et de la gestion des savoirs (dont 30% de femmes) provenant des 11 programmes et projets soutenus par le FIDA en Inde.
  - Deux itinéraires d'apprentissage, organisés par Procasur et Oxfam Novib avec le soutien du FIDA, sur le renforcement de la contribution du développement des filières à la justice entre les sexes et à la création de richesse au profit des pauvres par le biais du système d'apprentissage actif pour les femmes et les hommes (GALS). Ces deux itinéraires ont eu lieu simultanément au Rwanda et en Ouganda, du 24 septembre au 3 octobre 2012. Les 38 participants (dont 61% de femmes) provenaient de 16 pays et comprenaient de nombreux membres du personnel de projets soutenus par le FIDA dans les régions Asie et Pacifique, Afrique orientale et australe, et Afrique de l'Ouest et du Centre.
  - Un événement d'apprentissage sur le développement des compétences en matière de reproduction à plus grande échelle du GALS tenu à Kenema (Sierra Leone) du 21 au 28 janvier 2013. Une formation participative a été dispensée en interaction avec les membres de la communauté appliquant la méthode du GALS dans le cadre du Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire soutenu par le FIDA. Les 32 membres du personnel de projets financés par le FIDA (dont 53% de femmes) qui y ont participé provenaient de huit pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest tant anglophones que francophones.
  - Le réseau du FIDA sur l'égalité des sexes aux Philippines, dont les membres font partie du personnel des projets soutenus par le FIDA, est une initiative nationale d'appui à l'exécution qui organise des ateliers, par exemple, sur le suivi-évaluation et l'intégration de l'égalité des sexes dans les activités relatives au filières, ainsi que des réunions de portée générale pour le partage de l'expérience.

### **Indicateur 3.1: amélioration de la notation de l'égalité des sexes à l'achèvement des projets du portefeuille**

47. À l'achèvement d'un projet, le FIDA évalue quelle a été l'attention accordée aux questions d'égalité des sexes, s'il a été conçu spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes et s'il a contribué à améliorer la situation générale des femmes. Comme il ressort du tableau 3, les résultats à cet égard sont robustes.

Tableau 3

#### **Pourcentage de projets ayant obtenu la note 4 (plutôt satisfaisant) ou une note supérieure à leur achèvement pour l'égalité des sexes**

<i>Indicateur</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Égalité des sexes	88	90	91	91

Source: Notation des rapports d'achèvement concernant les projets/programmes achevés au cours de l'année considérée.



48. Dans le dixième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (2012), la notation par IOE des 24 projets évalués en 2011 correspondait généralement à celle du rapport d'achèvement de projet, la différence étant de 0,3 seulement. Fait intéressant, la proportion des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux était plus élevée dans les pays à bas revenu (89%) que dans les pays à revenu intermédiaire (73%).

**Indicateur 3.2: augmentation du nombre et de la qualité des initiatives à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes entreprises par les institutions gouvernementales**

49. En liaison avec les activités du programme conjoint, un indicateur sera élaboré pour mesurer le changement dans la sensibilité à l'égalité des sexes de l'environnement politique au niveau du pays. Un exemple intéressant d'engagement politique est fourni par le Bangladesh où, au vu des résultats de son projet, le directeur du projet de gestion communautaire des ressources a été nommé à la tête de l'équipe chargée d'actualiser la politique relative à l'égalité des sexes du Ministère local de l'ingénierie. En conséquence, la politique et la stratégie centrales du Ministère gouvernemental incorporent de nombreux enseignements tirés du projet tels que la participation des femmes aux organisations rurales, aux activités salariées, à la gestion des ressources naturelles, et à la lutte contre la violence faite aux femmes.

**Domaine d'action 4: égalité des sexes et équilibre de la diversité au sein du FIDA**

50. Menées en étroite collaboration avec HRD, les activités exécutées dans ce domaine ont pris de l'ampleur au cours de la période 2012-2013. Un cours en ligne sur l'égalité des sexes et la diversité, mis au point avec le soutien de fonds supplémentaires de la Finlande, est sur le point d'être achevé. Ses trois modules couvriront les sujets suivants: importance de l'égalité des sexes et de la diversité sur le lieu de travail; approche du FIDA concernant la promotion de l'égalité des sexes et de la diversité sur le lieu de travail par le biais de ses politiques et de sa culture d'entreprise; et mise en place d'un environnement de travail positif et constructif. Le Président a approuvé cette initiative, qui revêtira un caractère obligatoire pour tous les membres du personnel et les consultants.

**Indicateur 4.1: augmentation du nombre de femmes de grade P-5 ou supérieur, employées au FIDA**

51. Comme le Président l'a déclaré dans un discours au Conseil des gouverneurs de 2013, l'un des objectifs du FIDA est de parvenir à un meilleur équilibre entre les sexes. Il se révèle toutefois difficile de changer de façon significative le profil de l'organisation à cet égard, et il est espéré que le plan relatif à la parité des sexes, actuellement élaboré par HRD, tracera la voie à suivre.
52. Au 1<sup>er</sup> août 2013, le FIDA employait au total 586 personnes<sup>8</sup>, dont 331 dans la catégorie du cadre organique et 255 dans celle des services généraux. Les femmes représentaient, en 2013, 81% du personnel de la catégorie des services généraux; 60% des grades P-1 à P-3, 39% des P-4, 27% des P-5, 32% des directeurs et 20% de la haute direction (voir le tableau 4 et la figure 2). Dans l'ensemble, les femmes représentent 28% du personnel de grade P-5 ou supérieur. La répartition est du même ordre dans le cas du personnel du FIDA sur le terrain rémunéré par l'intermédiaire d'autres agences spécialisées des Nations Unies: les femmes représentent 71% du personnel des services généraux et 23% du personnel national du cadre organique. En ce qui concerne les indicateurs de l'ONU-SWAP relatifs à l'égalité des sexes, le FIDA les dépasse légèrement dans la catégorie des services généraux (81%) et il a légèrement progressé dans la catégorie P-4 ou supérieure (33%). Le pourcentage de personnel provenant des États membres appartenant aux listes B et C est demeuré inchangé en 2013, à savoir 40%.

<sup>8</sup> Les données concernent le FIDA ainsi que les entités hébergées (Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Coalition internationale pour l'accès à la terre, et Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire).

Figure 2  
**Nombre d'agents, par catégorie et par sexe**

Données relatives aux services généraux: 207 femmes; 48 hommes

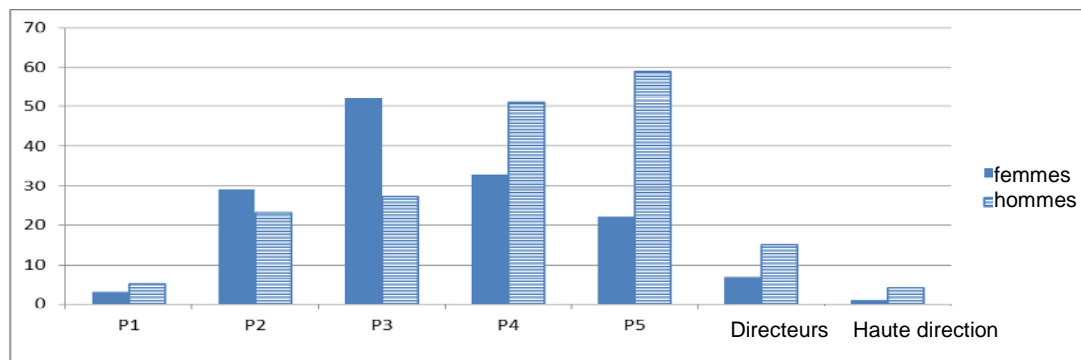


Tableau 4  
**Composition du personnel**

Indicateur	2011	2012	2013	Objectif
Pourcentage de femmes de grade P-5 ou supérieur	28	30	29	35 (CMR 2015)
Pourcentage de femmes de grade P-4 ou supérieur	31	30	33	50 <sup>*</sup> (ONU-SWAP)
Pourcentage de femmes dans la catégorie des services généraux	81	81	81	50 <sup>*</sup> (ONU-SWAP)
Pourcentage de personnel provenant des États membres des Listes B et C	40	39	40	suivi

<sup>\*</sup> Indicateurs pour les évaluations de la performance ONU-SWAP.

#### **Indicateur 4.2: amélioration de la notation des réponses des femmes et des hommes aux enquêtes auprès du personnel portant sur l'égalité des sexes**

53. Les résultats de l'enquête biennale globale auprès du personnel de 2012 ont été analysés du point de vue de l'égalité des sexes et les recommandations formulées ont été alignées sur les recommandations générales approuvées par le Comité exécutif de gestion. En 2012, 329 membres du personnel ont répondu à l'enquête, dont 57% de la catégorie du cadre organique et 43% de celle des services généraux, répartis entre 56% de femmes et 44% d'hommes. Les réponses des femmes exprimaient en général une plus grande insatisfaction que celles des hommes, les différences étant statistiquement significatives sur l'égalité de traitement des femmes et des hommes, les perspectives de carrière, la nomination de personnes compétentes aux postes à pourvoir et le signalement des discriminations. Fait intéressant, la conciliation travail/vie personnelle, souvent associée à une différence marquée entre les sexes, était la question sur laquelle la différence entre les sexes était la plus faible.
54. Dans l'ensemble l'égalité au travail s'est améliorée au FIDA depuis 2010, aucune différence significative entre les femmes et les hommes ne se dégageant de leurs réponses. En 2012, 75% des répondants étaient satisfaits de leur travail au FIDA et 80% tiraient un sentiment de satisfaction personnelle de leur travail. La fierté ressentie du fait de travailler au FIDA est passée de 68% en 2010 à 81% en 2012. L'indice d'engagement du personnel, poursuivant son amélioration régulière, a atteint l'objectif de 75% prévu dans le CMR (tableau 5).

Tableau 5  
**Conciliation travail/vie personnelle**

Indicateur	2010	2011	2012	2013
Indice d'engagement du personnel*	70	71	75	75

\* Cet indice est issu d'une enquête annuelle sur le personnel portant sur un sous-ensemble de six indicateurs extraits de l'enquête générale sur le personnel

**Domaine d'action 5: ressources, suivi et responsabilité professionnelle**

55. Le Comité de gestion des opérations (OMC) est l'organe chargé de faire le rapport sur les activités concernant l'égalité des sexes. Le Vice-Président pour les programmes a été nommé champion de la haute direction pour l'égalité des sexes.

**Indicateur 5.1: accroissement des ressources humaines et financières du budget de base du FIDA investies à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**

56. Le personnel spécialisé dans les questions d'égalité des sexes au siège du FIDA n'a pas varié au cours de la période 2012-2013; il comprend deux fonctionnaires du cadre organique (un P-5 et un P-4) et un agent de la catégorie des services généraux. Deux divisions continuent de déployer sur le terrain des coordonnateurs régionaux à plein temps pour les questions d'égalité des sexes (WCA à Dakar et ESA à Nairobi), dont la présence consolide l'intégration de l'égalité des sexes dans l'ensemble du portefeuille, permet d'apporter aux missions de conception et d'appui à l'exécution des compétences spécialisées en la matière, et renforce l'action en faveur de l'égalité des sexes dans les portefeuilles régionaux.
57. Le renforcement de l'architecture de l'égalité des sexes a progressé au FIDA, avec la définition du mandat des coordonnateurs divisionnaires de l'égalité des sexes et la désignation de suppléants. À l'heure actuelle, neuf P-5, un P-3 et un G-6 (sept femmes et quatre hommes) sont coordonnateurs de l'égalité des sexes et suppléants au niveau des divisions régionales au siège. Le réseau des coordonnateurs de l'égalité des sexes au niveau des bureaux de pays, des programmes et des projets est en cours de recensement.
58. Dans le cadre de la préparation du budget ordinaire du FIDA pour 2014, BOD a chargé le personnel d'évaluer le temps qu'il consacre a priori aux activités relatives à l'égalité des sexes. Les résultats de cette initiative pilote indiquent que les dépenses liées à ces activités représentent environ 6% des dépenses totales de personnel. Les résultats par division se répartissent en trois groupes: plus de 10% (Bureau de l'éthique et PTA); environ 10% (divisions régionales, COM et SDD); et 5% ou moins (toutes les autres divisions). Étant donné que cette méthodologie n'est testée que depuis cette année, un exercice plus rigoureux sera lancé au début de l'an prochain afin de collecter des données de coût ventilées par sexe.
59. En attendant la restructuration de l'architecture de l'égalité des sexes au FIDA, comme le prévoit la politique relative à l'égalité des sexes, le groupe thématique (TG-G) sur l'égalité des sexes continue de jouer un rôle important en supplément des activités du personnel spécialisé et des coordonnateurs de l'égalité des sexes. La composition de ce groupe, qui comprend 69 personnes (dont 74% de femmes) provenant de 23 divisions, témoigne de l'intérêt général qui est porté à la question de l'égalité des sexes au FIDA. Environ le tiers des membres ont assisté aux six réunions tenues par le TG-G durant l'année. Des réunions externes ont été organisées: i) avec le conseiller principal (égalité des sexes) de la Banque asiatique de développement sur l'intégration de l'égalité des sexes dans les opérations et l'architecture de la Banque; ii) avec trois membres du personnel et adhérents de l'Association indienne des femmes travailleurs indépendants; et iii) avec le responsable scientifique principal de WorldFish, sur les approches transformatives de l'égalité des sexes dans l'agriculture. Ces événements ont attiré des collègues de l'ensemble de l'organisation ainsi que de la FAO et du PAM.

**Indicateur 5.2: augmentation du nombre de mentions substantielles des questions d'égalité des sexes dans le développement agricole et rural présentées par la direction du FIDA dans les réunions publiques et les médias**

60. Au cours de la période juillet 2012-juin 2013, le Président a prononcé 26 discours dont un portant spécifiquement sur les femmes (lors du lancement du Programme commun pour la journée des femmes rurales de 2012, qui a eu lieu à la FAO). Globalement, plus de la moitié des discours (58%) mentionnaient des aspects de l'égalité des sexes en rapport avec le sujet traité, ce qui représente une forte augmentation de la visibilité donnée par le Président aux questions d'égalité des sexes sur la scène internationale au cours de l'année passée. La haute direction a aussi prononcé des discours à l'occasion d'autres événements importants tenus durant l'année, notamment le Directeur des services institutionnels, lors du lancement à New York du programme commun, et le Directeur adjoint des partenariats et de la mobilisation des ressources, à la JIF.
61. Plusieurs événements institutionnels hébergés par le FIDA étaient fortement axés sur l'égalité des sexes, par exemple celui que les organisations établies à Rome ont organisé sur la microfinance en présence de la Princesse Maxima des Pays-Bas (à présent reine); la reproduction à plus grande échelle du point de vue des partenaires du FIDA, avec l'Argentine, l'Inde et Sao Tomé-et-Principe; et l'engagement en faveur des jeunes.

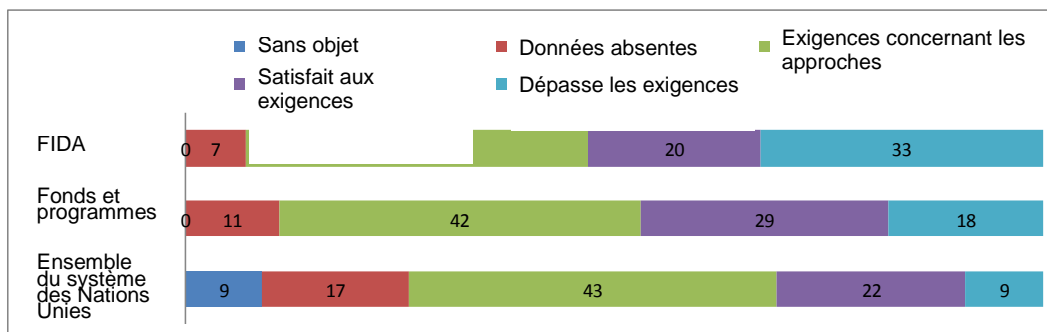
**Indicateur 5.3: amélioration de la notation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'examen annuel de la performance du FIDA**

62. L'ONU-SWAP permet de dégager une vue d'ensemble de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le système des Nations Unies ainsi que de suivre les progrès accomplis par rapport à un ensemble de 15 indicateurs de performance du système commun, qui forment la base de son cadre de référence. L'objectif général de l'ONU-SWAP est de faire en sorte que d'ici à 2017 chaque institution du système des Nations Unies atteigne ou dépasse le niveau de tous les indicateurs de performance qu'il a définis. Au vu de la première série de rapports remis en février 2013, la performance globale du FIDA est supérieure à celle de l'ensemble du système des Nations Unies et elle dépasse aussi légèrement celle des agences des Nations Unies regroupées sous le titre "Fonds et programmes"<sup>9</sup> (voir figure 3). ONU-Femmes a déclaré que les résultats du FIDA pour la première année d'application de l'ONU-SWAP étaient très impressionnants et venaient confirmer le rôle précurseur qu'il joue dans de nombreux domaines relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, notamment les suivants: examen des programmes; politiques en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes; gestion de la performance; suivi et rapports; culture de l'organisation. Des activités ont déjà été entreprises dans les domaines suivants: architecture de l'égalité des sexes et parité au sein du personnel; suivi des ressources financières allouées aux activités en matière d'égalité des sexes au sein de l'organisation; évaluation et renforcement des capacités du personnel. Un effort supplémentaire est nécessaire pour satisfaire aux exigences concernant la gestion de la performance et l'audit en matière de sensibilité à l'égalité des sexes, et l'allocation de ressources financières spécifiques à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le FIDA a tenu à son siège une réunion avec les autres organisations établies à Rome afin d'identifier un certain nombre de domaines où les synergies et la coordination des rapports seront accrues.

<sup>9</sup> Fonds et programmes: FIDA, OMI, CCI, ONUSIDA, UNCDF, PNUD, FNUAP, HCR, UNICEF, UNOPS, UNRWA, UNV, ONU-Eau, PAM.

Figure 3

**Comparaison de la performance du FIDA à celle de l'ensemble du système des Nations Unies et de tous les fonds et programmes: note en pourcentage par type d'institution**



Source: ONU-Femmes (2013)

63. L'évaluation exécutée en 2013 par le réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)<sup>10</sup> constate que depuis 2010 le FIDA intègre de façon croissante les thèmes transversaux tels que l'égalité des sexes, l'environnement, la sécurité alimentaire et la nutrition dans ses stratégies, politiques et opérations. L'évaluation du MOPAN aboutit à la conclusion que l'enjeu critique est maintenant de traduire les politiques en résultats plus robustes au niveau opérationnel.

### C. Perspectives pour 2013-2014

64. Dans le prolongement des progrès accomplis en 2012-2013, les priorités de 2013-2014 seront notamment les suivantes:
- consolider l'architecture de l'égalité des sexes au FIDA et notamment y développer trois communautés relatives à l'égalité des sexes ainsi que le système des coordonnateurs de l'égalité des sexes;
  - renforcer les capacités au moyen d'événements régionaux et sous-régionaux d'apprentissage et de partage en matière d'égalité des sexes, à l'intention du personnel du FIDA, des coordonnateurs de l'égalité des sexes, du personnel des projets et des consultants qui participent régulièrement au soutien opérationnel;
  - lancer le module d'apprentissage en ligne de l'organisation sur l'égalité des sexes et la diversité;
  - établir le plan relatif à la parité entre les sexes destiné à améliorer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel, en particulier au niveau P-5 et aux grades supérieurs;
  - intégrer l'engagement en matière d'égalité des sexes et de diversité dans le cadre de compétences de base du FIDA;
  - lancer et tenir à jour le site web modernisé et les nouveaux outils de communication du FIDA sur l'égalité des sexes;
  - accroître la collecte et l'interprétation des données ventilées par sexe au niveau des résultats et de l'impact, et élaborer des indicateurs de l'autonomisation des femmes;
  - promouvoir l'utilisation des méthodes au niveau des ménages dans le cadre des initiatives soutenues par le FIDA en vue d'assurer leur impact sur le développement durable.

<sup>10</sup> Le MOPAN est un réseau de pays donateurs ayant un intérêt commun à évaluer l'efficacité organisationnelle des institutions multilatérales ainsi qu'à mesurer et communiquer les résultats obtenus en matière de développement ou d'aide humanitaire.

## Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

### A. Généralités

1. Les pays les moins avancés (PMA) représentent la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la communauté internationale. Alors qu'ils comptent plus de 880 millions d'habitants, soit environ 12% de la population mondiale, ils représentent moins de 2% du PIB mondial et environ 1% du total des échanges de marchandises (Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2013). Leur économie essentiellement agraire est victime du cercle vicieux associant faible productivité et faibles investissements. Elle repose sur l'exportation de quelques produits de base qui constituent la principale source de recettes d'exportation et de rentrées fiscales, ce qui les rend particulièrement vulnérables en cas de choc externe bouleversant les termes de l'échange. Ces handicaps sont responsables de toute une série de difficultés: le niveau insuffisant de la mobilisation de ressources nationales, la médiocrité des capacités en matière de gestion économique, les carences dans la conception et la mise en œuvre des programmes, les déficits extérieurs chroniques, le poids de la dette et la forte dépendance à l'égard des sources de financement extérieures, autant de facteurs qui empêchent les PMA de s'extraire du piège de la pauvreté.
2. Le FIDA intervient dans 45 PMA sur 49. Bien que les pays les moins avancés ne constituent pas une catégorie opérationnelle du FIDA, ils n'en représentent pas l'une des priorités essentielles du FIDA. Depuis 1978, date à laquelle le FIDA a débuté ses activités, le Fonds a affecté 43% de ses ressources aux PMA, et ces trois dernières années, ce pourcentage a été porté à 50% (tableau 1).

Tableau 1

#### Montants affectés par le FIDA, janvier 2010 à septembre 2013 (financement de projets approuvés)

	<i>en millions d'USD</i>
Total du programme (PMA compris)	2 757
PMA	1 379
Part des PMA dans les montants alloués par le FIDA	50%

Source: Système de gestion du portefeuille de projets (SGPP).

3. Les PMA obtiennent des financements à des conditions préférentielles pour leurs projets et programmes; ces financements se répartissent entre dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), prêts à des conditions particulièrement favorables associés à des dons CSD, et prêts à des conditions particulièrement favorables (tableau 2).

Tableau 2

#### Conditions des financements accordés par le FIDA aux PMA (2010-2013)

<i>Conditions de financement</i>	<i>en millions d'USD</i>	<i>Nombre de prêts et dons</i>
Don CSD	440	19
Don CSD + prêt à des conditions particulièrement favorables	376	12
Prêt à des conditions particulièrement favorables	563	17
<b>Total</b>	<b>1 379</b>	<b>48</b>

Source: SGPP.

## **B. Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés**

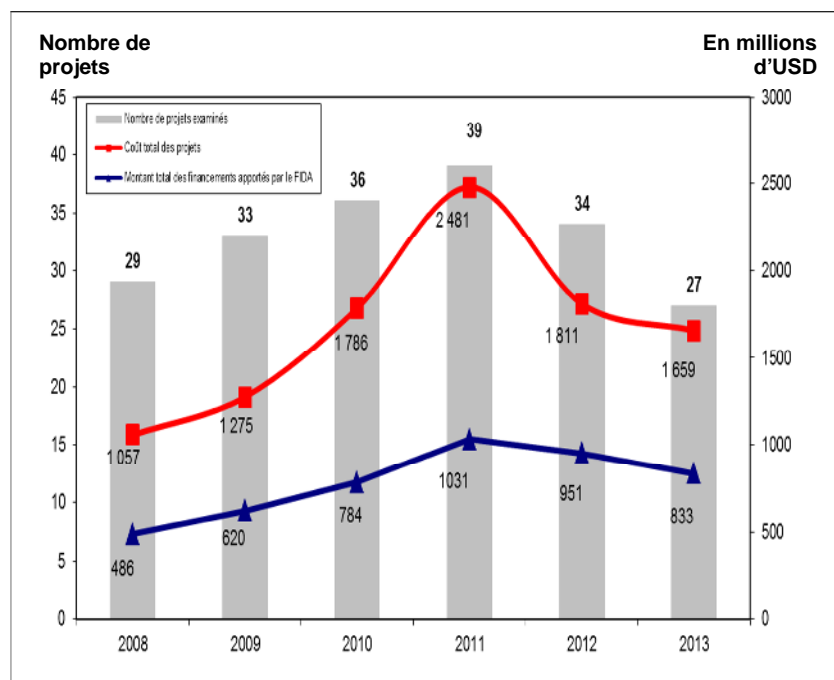
4. À l'occasion de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue en mai 2011 à Istanbul (Turquie), les États membres ont adopté le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, qui a pour finalité de surmonter les obstacles structurels auxquels sont confrontés les PMA afin d'éradiquer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement établis à l'échelle internationale et de permettre à la moitié de ces 49 pays de quitter la catégorie des PMA d'ici à 2020.
5. Le Conseil des gouverneurs du FIDA a entériné Le Programme d'action d'Istanbul durant sa trente-cinquième session (GC 35/L.11, résolution 170/XXXV). Depuis, le FIDA a pris une part active à sa réalisation, principalement dans le cadre du Groupe de travail interinstitutions sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le développement rural. Ce groupe comprend le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et les institutions ayant leur siège à Rome (FIDA, PAM et FAO), et il peut être élargi à d'autres institutions concernées. Il a pour but de formuler des principes de développement plus particulièrement adaptés aux PMA, qui s'emploient à réduire la faim et la malnutrition et à accroître durablement les revenus des populations pauvres. Le groupe de travail a également pour mission de participer au suivi de la mise en œuvre du Programme d'action dans ses trois domaines de compétence.
6. Dans l'intention d'attirer l'attention sur le rôle central de l'augmentation de la productivité agricole et rurale, qui constitue le moteur essentiel de l'éradication de la pauvreté et d'un développement autonome inscrit dans la durée, le Bureau du Haut-Représentant a organisé en juin 2013, en partenariat avec les institutions ayant leur siège à Rome et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, une manifestation parallèle en marge de la trente-huitième Conférence de la FAO. Cette manifestation a réuni des représentants de haut niveau des PMA et de leurs partenaires de développement, du FIDA et d'autres organismes des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile, qui se sont penchés sur le thème "sécurité alimentaire, développement agricole durable et transformation structurelle des PMA". À cette occasion, le FIDA a insisté sur la nécessité de placer l'agriculture et le développement rural au cœur des débats engagés pour définir les priorités de développement de l'après-2015.
7. La huitième réunion du Groupe consultatif interinstitutions sur la mise en œuvre du Plan d'action, qui s'est tenue à Genève en juillet 2013, avait pour objet d'évaluer les progrès accomplis et de définir les perspectives pour les groupes de travail, mais aussi de traiter des priorités des PMA dans le contexte des objectifs de développement durable et des priorités pour l'après-2015. À cette occasion, le FIDA a rendu compte des activités du groupe de travail auquel il appartient et a informé les participants que les indicateurs concernant les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et la nutrition et du développement rural destinés à compléter ceux du Plan d'action avaient été choisis en fonction de trois critères: la fiabilité des données, la possibilité de faire des comparaisons dans le temps et entre pays, et la possibilité de recueillir et d'interpréter facilement les données. Les indicateurs proposés sont la part des dépenses publiques affectée à l'agriculture, la consommation alimentaire des ménages, et la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire.
8. Le groupe de travail a réaffirmé sa volonté de travailler avec les PMA et leurs partenaires de développement afin de cerner les faiblesses de leurs politiques et interventions en cours et de concevoir et mettre en œuvre des mesures et des actions correctives reposant sur des informations fiables. Le travail de définition des indicateurs facilitera l'identification des réalisations, des difficultés et des mesures correctives dans le domaine de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural.

## Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA

### A. Synthèse des résultats du cycle 2013 d'assurance qualité

- En 2013, 27 examens portant sur la conception de nouveaux projets<sup>1</sup> représentant un coût global de 1,66 milliard d'USD et un investissement total pour le FIDA de plus de 830 millions d'USD ont été effectués au titre de l'assurance qualité (figure 1). Au total, les activités financées par ces projets serviront à venir en aide à plus de 4,3 millions de ménages bénéficiaires dans 25 pays.

Figure 1



- Les résultats du processus d'assurance qualité de 2013 dénotent toujours une solide qualité initiale des projets du FIDA; durant l'année, l'équipe d'assurance qualité a validé quelque 63% des projets sans modification ou presque et, pour les autres projets, elle a demandé quelques perfectionnements en cours d'exécution (tableau 1). De surcroît, l'équipe d'assurance qualité a jugé que: a) la totalité des projets dont ils ont examiné la conception en 2013 pourraient être mis en œuvre dès leur approbation par le Conseil d'administration; et b) pour la totalité d'entre eux, le nombre et la nature des composantes étaient suffisamment adaptés à la réalité de la situation du pays hôte. Compte tenu de ces éléments, elle a estimé que la plupart des projets (89%) atteindraient probablement leurs objectifs de développement.

<sup>1</sup> En outre, en 2013, le secrétariat de l'assurance qualité a examiné trois plans de financement supplémentaire au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), mais sans attribuer de note puisque ces plans se rattachaient à des projets en cours d'exécution dont la conception avait déjà été examinée.



Tableau 1  
**Résultat des examens d'assurance qualité pour la période 2008-2013**

<i>Classement des projets à l'issue de leur examen</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de projets examinés	29	33	36	40	35	27
Projets considérés comme pouvant être poursuivis avec de légères modifications (en pourcentage)	30	30	42	38	60	63
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que des assurances supplémentaires soient données au cours des négociations de prêt et/ou que d'autres modifications/examens soient effectués pendant l'exécution (en pourcentage)	60	67	58	60	37	37
Projets nécessitant d'importantes modifications entraînant un retard dans leur présentation au Conseil d'administration (en pourcentage)	10	0	0	3	3	0
Projets écartés du programme de prêts (en pourcentage)	0	3	0	0	0	0

Notes: Ces chiffres comprennent deux séries de données pour deux projets examinés deux fois – une première fois en 2011 et de nouveau en 2012.

Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100.

3. Comme il a déjà été noté dans le rapport sur l'assurance qualité établi en 2012, la confirmation des bons résultats en ce qui concerne la qualité initiale des projets découle en grande partie des effets conjugués des initiatives visant à améliorer le cycle de conception des projets du FIDA, à savoir le processus d'amélioration de la qualité, la supervision directe des projets, et l'examen au titre de l'assurance qualité. Mises en place il y a cinq ans, ces activités sont aujourd'hui suffisamment au point pour s'étayer mutuellement. Un autre facteur entre en jeu, à savoir l'augmentation du nombre de nouveaux projets qui s'inscrivent dans le prolongement d'opérations existantes ou consistent à les reproduire à plus grande échelle.
4. En 2013, l'équipe d'assurance qualité a évalué la qualité initiale des projets en fonction des indicateurs arrêtés dans le cadre de mesure des résultats 2013-2015 établi pour la période FIDA9, lesquels étaient tous soit nouveaux, soit quelque peu remaniés par rapport aux indicateurs évalués les années précédentes, c'est-à-dire ceux qui figuraient dans le cadre de mesure des résultats 2010-2012 établi pour FIDA8. Par conséquent, les données de référence et les nouveaux résultats obtenus ne sont pas strictement comparables; en effet, pour établir les données de référence relatives aux indicateurs du cadre de mesure des résultats 2013-2015 (produites en 2011 lors de l'élaboration de ce cadre), soit on a utilisé des variables de substitution, soit on a appliqué une méthodologie différente de celle qui a été mise au point par la suite et qui est actuellement utilisée pour établir les notes; c'est plus particulièrement le cas en ce qui concerne l'indicateur relatif à l'égalité des sexes. Les résultats sont présentés au tableau 2.

Tableau 2

**Indicateurs du cadre de mesure des résultats évaluant la qualité initiale des projets<sup>a</sup>**

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Résultats 2013	Cible 2015
<b>4.6 Pourcentage de projets obtenant une note moyenne supérieure ou égale à 4 pour leur qualité initiale</b>				
4.3.6 Moyenne générale	2010/2011	79	93 / 4,5	85
4.3.7 Moyenne générale uniquement pour les projets conduits dans les États fragiles <sup>b</sup>	2010/2011	n.d.	80 / 4,5	80
4.3.8 Parité hommes-femmes <sup>c</sup>	2010/2011	86	78 / 4,0	90
4.3.9 Suivi-évaluation	2010/2011	70	85 / 4,2	80
4.3.10 Pourcentage de projets obtenant des notes positives sur le plan de la reproduction à plus grande échelle <sup>d</sup>	2010/2011	72	76 / 4,4	80

<sup>a</sup> L'évaluation de la qualité initiale repose sur un barème de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Ce pourcentage correspond à la proportion de projets obtenant une note supérieure ou égale à 4.

<sup>b</sup> En 2013, 10 des projets examinés (37%) se situaient dans des États fragiles. Les chiffres présentés correspondent exclusivement aux projets réalisés dans ces États.

<sup>c</sup> Les notes attribuées pour la parité hommes-femmes au titre de l'assurance qualité sont différentes de celles qui figurent à l'annexe II, consacrée à l'égalité des sexes, pour les deux raisons suivantes: a) les périodes considérées sont différentes (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin pour le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et son annexe consacrée à l'égalité des sexes, et du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre pour l'annexe traitant de l'assurance qualité; et b) les critères de notation se rapportant à l'égalité entre les sexes ont changé entre 2012 et 2013 avec l'introduction d'une série de questions totalement nouvelles destinées à évaluer dans quelle mesure la présentation des aspects de la conception des projets concernant l'égalité des sexes est satisfaisante dans le rapport sur la conception du projet tel qu'il est évalué.

<sup>d</sup> Les notes portant sur la reproduction à plus grande échelle correspondent à 18 projets qui sont explicitement qualifiés d'activités de reproduction à plus grande échelle.

Note: Les données analysées pour 2013 comprennent les notes attribuées aux différents indicateurs en fonction du cadre de mesure des résultats pour un projet examiné en décembre 2012.

Source: Documents administratifs.

5. Pour les 27 projets notés en 2013, l'équipe d'assurance qualité a considéré que: la conception était satisfaisante dans 93% des cas (80% pour les projets à mettre en œuvre dans des États fragiles); la présentation des interventions prévues en matière d'égalité entre les sexes dans le rapport de conception était suffisamment détaillée dans 78% des cas; la description des activités de S&E était suffisante dans 85% des cas; et 76% des projets de reproduction à plus grande échelle démontraient de manière satisfaisante le bien-fondé de l'amplification du précédent projet.
6. Étant donné la taille réduite de l'échantillon analysé en 2013 – un ensemble de moins de 30 projets, soit un quart à un tiers de moins qu'en année normale – et les difficultés méthodologiques évoquées ci-dessus, qui découlent du passage aux indicateurs du cadre de mesure des résultats de FIDA8 à ceux de FIDA9 pour mesurer la qualité initiale, il convient de ne pas tirer de conclusions hâtives de ces données correspondant au nouveau cadre. Dans les années qui viennent (2014 et 2015), les données rétrospectives disponibles et l'échantillon de projets seront suffisants pour tirer des conclusions plus significatives (à l'échelle du portefeuille de projets).
7. En dépit de la persistance des résultats satisfaisants exposés au paragraphe 2 et au tableau 1, plusieurs aspects de la conception d'ensemble des projets du FIDA présentent encore des insuffisances, en particulier dans les domaines suivants: analyse économique et financière, modalités d'exécution, cadres logiques et suivi-évaluation (tableau 3). En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de conception, en 2013, pour la première fois en six ans, l'équipe d'assurance qualité n'a pas attiré l'attention sur la "complexité" des projets parmi les difficultés importantes susceptibles de gêner la mise en œuvre du projet ou de compromettre la réalisation de ses objectifs.

Tableau 3  
**Dix principaux domaines d'action visés par les recommandations**  
**(en pourcentage des projets concernés)**

<i>Thème</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2008-2013</i>
Cadre logique	42	60	33
Analyse économique	37	46	30
Finance rurale	26	11	18
Modalités d'exécution	24	34	44
Divers	17	11	7
Suivi-évaluation	15	20	33
Environnement et adaptation au changement climatique	15	11	8
Philosophie du projet	11		2
Enjeux liés à l'eau	9	14	10
Enseignements tirés	9		2

8. En 2013, les recommandations concernant la conception des projets ont visé à de nombreuses reprises les thèmes spécifiques mentionnés ci-après; si l'intitulé est suivi d'un astérisque, cela signifie que cet aspect avait déjà été signalé dans les rapports annuels sur l'assurance qualité présentés en 2012 et 2011. L'équipe d'assurance qualité invite instamment la direction du FIDA à prêter davantage attention aux mesures susceptibles de remédier aux problèmes soulevés.
9. **Utilisation (et utilité) de l'analyse économique et financière et articulation avec le cadre logique.** Pour l'année 2013 comme les années précédentes, de nombreux projets présentent des lacunes en ce qui concerne la qualité de la justification économique et des hypothèses retenues, le caractère réaliste et l'utilité des indicateurs figurant dans le cadre logique et, point le plus important, l'articulation explicite entre ces deux outils et entre eux et le document de conception proprement dit. Le FIDA en tant qu'institution doit décider des nouvelles mesures à prendre pour faire en sorte que ces outils qui ont toujours été essentiels au stade de la conception des projets soient utilisés de manière systématique et uniforme. On trouvera ci-après des précisions concernant chacun de ces outils.
10. **Cadre logique.** En dépit des progrès constatés ces dernières années dans la conception et l'utilisation des cadres logiques, de l'avis de l'équipe d'assurance qualité, ils n'ont pas encore été universellement adoptés au sein du FIDA en tant qu'outils contribuant à la conception et la supervision des projets. En 2013, comme c'était déjà le cas les années précédentes, l'équipe a contesté un certain nombre de caractéristiques récurrentes dans les cadres logiques, parmi lesquelles: le nombre trop important d'indicateurs (au risque de surcharger les systèmes de S&E), l'utilisation d'indicateurs exprimés en pourcentages et non en chiffres (les pourcentages font état d'une amélioration relative et non absolue), et le manque de précision dans la formulation des objectifs des projets.
11. **Analyse économique et financière.** L'analyse économique et financière n'est toujours pas utilisée de manière systématique comme un élément contribuant à la conception des projets. À plusieurs reprises en 2013, certains aspects essentiels de l'analyse économique (le coût de la main-d'œuvre, des taux de rentabilité exagérément élevés) ont été négligés ou traités de manière incorrecte entre l'étape d'amélioration de la qualité et celle de l'assurance qualité. Comme en 2012, l'équipe d'assurance qualité continue de faire valoir qu'un exposé succinct des hypothèses sur lesquelles se fonde l'analyse (par exemple les superficies cultivées, l'intensité de culture, les rendements, les coûts de production, les prix à la production rapportés aux prix à l'importation, etc.) éclairerait l'analyse tout en précisant l'articulation logique indispensable entre l'analyse économique et financière et les indicateurs utilisés dans le cadre logique et l'analyse des risques.

12. **Modalités d'exécution.** La gestion et l'atténuation des risques liés aux modalités d'exécution font partie des coûts d'intervention du FIDA. Contrairement à d'autres institutions multilatérales de financement, le FIDA fait très largement appel à des prestataires (ONG, autres organisations internationales ou secteur privé) pour l'exécution des projets. Si cette méthode s'est généralement traduite par une mise en œuvre efficace, il est impossible d'exclure tout risque, car les pouvoirs publics (et le FIDA) ne sont pas toujours en mesure de suivre de près la manière dont le prestataire s'acquiesse de ses obligations, ni d'exercer une influence à cet égard.
13. **Suivi-évaluation.** Compte tenu des objectifs de l'institution ayant trait à la reproduction à plus grande échelle et à l'évaluation de l'impact, l'enregistrement systématique et précis des principaux produits et effets des projets est un domaine dans lequel le FIDA a l'intention d'intensifier les efforts à brève échéance, et c'est pour cette raison que l'équipe d'assurance qualité continue de porter une grande attention à cet aspect. En 2013, elle a estimé que 85% des documents de conception examinés définissaient de manière satisfaisante les modalités de S&E à utiliser dans le cadre du projet. Au demeurant, ils ont émis des réserves quant à l'aptitude des organismes d'exécution à gérer ces dispositifs. En outre, durant l'année 2013, l'équipe a analysé plusieurs projets qui étaient la cinquième ou sixième intervention appuyée par le FIDA dans le pays et consistaient à reproduire à plus grande échelle une opération précédente ou à reprendre des composantes analogues. Dans ces conditions, la conception du projet aurait dû s'appuyer sur une masse d'informations provenant des précédents projets; or, si les rapports de conception faisaient référence aux effets favorables obtenus dans le cadre des projets antérieurs, et bien que les projets aient été dotés de systèmes de S&E performants, les données chiffrées et concrètes attestant de ces effets sont rares.
14. **Enseignements tirés.** Il est de plus en plus fréquent que les projets du FIDA aient vocation à reproduire (souvent à plus grande échelle) les bons résultats obtenus dans le cadre d'interventions précédentes dans tel ou tel pays ou sous-secteur. Or au cours du cycle considéré, l'équipe a estimé dans de nombreux cas que les documents de conception n'apportaient pas suffisamment d'éléments irréfutables en faveur de l'amplification de composantes "ayant donné de bons résultats", ou même d'arguments solides tirés des rapports d'achèvement. Étant donné que la reproduction à plus grande échelle constitue désormais l'une des priorités institutionnelles les plus en vue, le FIDA devra impérativement être en mesure de justifier les choix opérés en matière de conception des projets en s'appuyant sur des éléments solides et incontestables tirés de dispositifs de S&E performants.
15. **Protocoles d'évaluation environnementale.** Étant donné l'attention croissante portée aux questions d'environnement, de changement climatique et d'adaptation (en partie en raison de la mise en place du mécanisme de financement ASAP), l'une des nouvelles recommandations qui ont fait leur apparition en 2013 dans le cadre de l'assurance qualité portait sur la nécessité de réviser le protocole d'évaluation environnementale des projets classés en catégorie B, c'est-à-dire des projets à vocation environnementale; il faudrait en effet fournir des directives encadrant la réalisation des études de référence et l'analyse des effets du projet sur les fonctions écologiques afin d'élaborer des actions ou des stratégies permettant de s'attaquer aux causes profondes des problèmes environnementaux, sans oublier les mesures d'atténuation et autres mesures de gestion.

## **B. Efficacité du système d'assurance qualité du FIDA**

16. Outre l'examen de la conception des nouveaux projets, durant l'année 2013 le secrétariat de l'assurance qualité a également entrepris plusieurs activités dans le but d'améliorer le déroulement du processus de contrôle de la qualité de conception des projets du FIDA: a) étude comparative des problèmes soulevés au stade de l'amélioration de la qualité et à celui de l'assurance qualité; b) analyse de la fiabilité des prévisions établies au stade de l'assurance qualité à l'occasion de l'examen de

la conception des projets; c) étude sur dossier de l'application des recommandations formulées dans le cadre de l'assurance qualité; et d) application des modifications du processus d'assurance qualité proprement dit.

17. **Étude comparative des processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité.** Une étude sur dossiers portant sur 45 projets dont la conception avait précédemment été examinée a été effectuée dans le but d'analyser la valeur ajoutée et l'efficacité du processus remanié d'amélioration de la qualité par rapport au processus d'assurance qualité.
18. Une corrélation étroite entre les principaux problèmes soulevés à l'occasion des deux processus a été trouvée dans bon nombre de cas, à une différence fondamentale près: les recommandations issues du processus d'amélioration de la qualité sont formulées sous forme de suggestions et n'indiquent parfois pas clairement ce qu'il convenait précisément de faire, laissant ainsi aux chargés de programme de pays (CPP) une importante marge d'appréciation pour interpréter les recommandations de la manière qui convient le mieux en fonction de leur possibilité de retravailler la conception. En revanche, l'assurance qualité doit formuler des recommandations très précises, et le processus comporte systématiquement un examen a posteriori afin d'évaluer dans quelle mesure les recommandations ont été appliquées.
19. Les constatations tirées de cette étude comparative font clairement apparaître la différence de logique qui sépare ces deux examens. L'amélioration de la qualité concentre l'essentiel de l'attention sur les moyens d'améliorer et d'affiner la conception des aspects politiques et techniques durant la dernière mission de conception, qui a lieu peu après, alors que l'assurance qualité s'attache à répondre aux questions suivantes: le projet atteindra-t-il les objectifs de développement fixés, les indicateurs d'effet direct qui permettraient d'évaluer de manière concluante les résultats du projet ont-ils été définis, et la démarche la plus appropriée pour assurer l'impact le plus favorable possible pour les bénéficiaires a-t-elle été adoptée? Compte tenu de la différence constatée entre les priorités des deux processus (amélioration de la qualité et assurance qualité), il n'est pas surprenant que les problèmes détectés et les solutions apportées par les CPP soient plutôt dissemblables.
20. Les deux processus poursuivant des objectifs clairs, la question sur laquelle il conviendra de se pencher en 2014 consiste à déterminer dans quelle mesure il est possible d'étendre la démarche d'amélioration de la qualité à des aspects plus larges ayant trait aux effets directs et à la mesure des résultats. Pour le moment, l'équipe d'assurance qualité aura la possibilité, à titre expérimental, de participer également aux examens au titre de l'amélioration de la qualité.
21. **Fiabilité des prévisions formulées dans les recommandations issues de l'assurance qualité.** En 2013, le secrétariat de l'assurance qualité a examiné les projets répondant aux caractéristiques suivantes: a) projet jugé "peu susceptible d'atteindre les objectifs de développement" lors du processus d'assurance qualité; et b) projet exécuté depuis un an au moins. Pour les 19 projets répondant à ces deux critères, les conclusions de l'analyse suggèrent que les prévisions formulées au titre de l'assurance qualité étaient erronées dans trois cas, mais se sont vérifiées pour bon nombre des autres projets (par exemple, sur ces 19 projets, six ont par la suite été annulés, suspendus ou retirés). À l'avenir, l'examen du portefeuille de projets en activité se poursuivra, et cette analyse sera mise à jour et révisée de manière à fournir au FIDA des indications plus solides quant à la fiabilité des prévisions émanant des examens d'assurance qualité. Par ailleurs, la portée de ce travail sera élargie (par exemple, en examinant les projets dont la performance est médiocre alors que l'assurance qualité prévoyait qu'ils atteindraient probablement leurs objectifs de développement).

22. **Application des recommandations issues de l'assurance qualité.** L'analyse d'une vingtaine de fiches de situation concernant l'assurance qualité effectuée en 2013 (les CPP étaient invités à expliquer comment les recommandations issues de l'assurance qualité ont été prises en considération dans le cadre de leur projet) révèle des disparités considérables dans l'application des recommandations. Elle met également en évidence des retards chroniques dans l'exécution des projets imputables à toute une série de difficultés, dont bon nombre sont en relation directe avec les craintes exprimées à l'occasion de l'examen d'assurance qualité. La direction du FIDA devrait prêter à ces questions une attention prioritaire et chercher à déterminer quelles nouvelles mesures pourraient permettre de faire en sorte que l'application des recommandations issues de l'assurance qualité ne soit pas assimilée à un exercice bureaucratique et que ces recommandations soient au contraire mises en œuvre pour obtenir le résultat souhaité, c'est-à-dire pour améliorer les chances de succès du projet.
23. **Réforme de l'assurance qualité.** Dans le courant de l'année 2013, le processus d'assurance qualité a connu trois grandes modifications. Premièrement, l'équipe d'assurance qualité a commencé à formuler des observations sur les notes conceptuelles des projets, dans l'espoir d'être en mesure de proposer des commentaires et des conseils à un stade beaucoup plus précoce de la conception. Deuxièmement, il a été convenu d'expérimenter la participation de l'équipe d'assurance qualité au processus d'amélioration de la qualité au cours de 2014 afin de déterminer si cela se traduit par une amélioration de la qualité de la conception initiale. Troisièmement, le nouveau système en ligne de gestion des savoirs qui permet de gérer le processus d'assurance qualité et de stocker les données (QUASAR) a été mis en service; ce système sera perfectionné en 2014.

# Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

## Point sur le financement de l'ASAP

1. Le tableau 1 fait le point sur le financement de l'ASAP. Quatre nouveaux donateurs potentiels évaluent actuellement la possibilité de contribuer au programme. Au 30 septembre 2013, les financements programmés au niveau des pays en faveur d'initiatives bénéficiant du concours de l'ASAP s'élevaient à 102,9 millions d'USD. En outre, 2,1 millions d'USD ont été engagés au titre de l'ASAP pour financer des activités d'appui à la conception, d'analyse de la vulnérabilité, de gestion des savoirs et de communication.

Tableau 1

### Point sur le financement de l'ASAP au 1<sup>er</sup> octobre 2013

<i>Pays donateur</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Contribution annoncée</i>	<i>Équivalent en USD</i>
Belgique	EUR	6 000 000	8 583 691
Canada	CAD	19 849 000	20 347 514
Pays-Bas	EUR	40 000 000	57 224 607
Suède	SKR	30 000 000	4 729 027
Royaume-Uni, montant effectif	GBP	100 000 000	162 000 000
Royaume-Uni, en fonction de la performance	GBP	47 500 000	76 950 000
<b>Total</b>			<b>329 834 839</b>

## Point sur la programmation au titre de l'ASAP

2. L'ASAP a démarré ses opérations le 20 septembre 2012, date à laquelle le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le premier projet appuyé par l'ASAP. Des donateurs bilatéraux s'étant engagés à apporter des financements supplémentaires, la conception de nouveaux programmes a été entreprise. Le tableau 2 présente les grandes étapes du cycle des projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FIDA en 2013. Le tableau 3 récapitule les propositions de mesures d'adaptation à financer au titre de l'ASAP présentées en 2012 et 2013. Le tableau 4 présente les résultats qu'il est prévu d'obtenir au titre de l'ASAP.

## Activités de gestion des savoirs menées au titre de l'ASAP

3. Grâce à l'ASAP, le FIDA a été en mesure de définir une stratégie de gestion des savoirs concernant l'adaptation au changement climatique qui comprend des activités de formation du personnel, l'élaboration de documents d'information et la mise en place de partenariats axés sur les savoirs.

## Formation du personnel

4. En 2012, le FIDA a dispensé une formation aux principes essentiels de l'adaptation au changement climatique et à la programmation d'activités au titre de l'ASAP; en ont bénéficié 112 membres du personnel appartenant aux équipes de conception de projets, aux divisions régionales, à la Division des politiques et du conseil technique, au Département de la stratégie et de la gestion des savoirs et au Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources. Des séances sont régulièrement organisées au sein de la haute direction (équipe de gestion du programme de pays [EGPP], Comité de gestion des opérations [OMC], Bureau du Président et du Vice-Président [OPV]) pour faire remonter les informations sur l'état d'avancement de la programmation d'activités au titre de l'ASAP et des enseignements tirés des interventions s'y rapportant.

5. L'éventail de formations proposées au personnel du FIDA a été enrichi puisque des activités concernant la programmation d'investissements dans le domaine du climat et de l'environnement sont désormais proposées. La formation à la conception de projets dispensée par le FIDA comprend maintenant une étude de cas portant sur un projet qui bénéficie d'un financement au titre de l'ASAP.

### Documents d'information se rapportant à l'ASAP

<i>Titre</i>	<i>Type</i>
Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)	Brochure
Annotated project design report for ASAP-supported projects (Rapport de conception de projets annoté pour les projets bénéficiant d'un financement ASAP)	Modèle FIDA
Monitoring and evaluation framework for ASAP (Référentiel de suivi-évaluation ASAP)	Aide-mémoire établi par le FIDA
Checklist for Country Programme Management Team (CPMT) meetings of ASAP-supported projects (Aide-mémoire à l'intention de l'équipe de gestion du programme de pays pour l'analyse des projets bénéficiant d'un financement de l'ASAP)	Aide-mémoire établi par le FIDA
Choosing indicators for logical frameworks in ASAP-supported projects – guidance for project design (Choix des indicateurs à mentionner dans les cadres logiques des projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP – aide à la conception des projets)	Note méthodologique interne du FIDA
En quoi l'agriculture intelligente face au climat pratiquée par les petits exploitants est-elle différente? Document occasionnel du FIDA 3	Documents occasionnels du FIDA
Nwanze, K.F. 2012. Surviving climate Change Entails New Approaches to Agricultural Development. COP 18. <i>World News – Climate Change: The New Economy</i> , p. 62-63.	Article de publication
Salman, R.A. 2012. Implement Policy Responses to Increase Climate Resilience. In D. Verner, ed. <i>Adaptation to a Changing Climate in the Arab Countries: A Case for Adaptation Governance in Building Climate Resilience</i> . MENA Development Report. MNA Flagship Report No. 64635. Washington, DC. Banque mondiale.	Article de publication
Salman, R.A. 2012. Agriculture, Rural Livelihoods, and Food Security are Stressed in a Changing Climate. In D. Verner, ed. <i>Adaptation to a Changing Climate in the Arab Countries: A Case for Adaptation Governance in Building Climate Resilience</i> . MENA Development Report. MNA Flagship Report No. 64635. Washington, DC. Banque mondiale.	Article de publication
Climate change and value chains: an IFAD "how-to" note (Changement climatique et filières: Note méthodologique interne du FIDA)	Note méthodologique interne du FIDA
The Adaptation Advantage: The Economic Benefits of Preparing Small-Scale Farmers for Climate Change (L'avantage de l'adaptation: les avantages économiques de la préparation des petits paysans au changement climatique)	Synthèse d'études de cas
Guidelines for integrating climate change adaptation and mitigation options for fisheries and aquaculture into project design (Directives pour la prise en compte dans la conception des projets des possibilités d'adaptation et d'atténuation dans la pêche et l'aquaculture)	Note méthodologique interne du FIDA
Adaptation in Practice, Vol.1: Increasing Adaptive Capacity through Participatory Mapping	Synthèse d'études de cas
ASAP-supported Actions to Strengthen Women's Empowerment and Gender Equality (2013)	Synthèse d'études de cas
What are ASAP funds being spent on? (À quoi servent les fonds de l'ASAP)	Analyse d'études de cas

### Partenariats institutionnels noués par le FIDA pour mettre en œuvre l'ASAP

<i>Institution</i>	<i>Axe de coopération</i>	<i>Type de coopération</i>
Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF)	Observation de la planète et télédétection pour les besoins des activités d'analyse de référence et de suivi de l'impact au titre de l'ASAP	Contrat institutionnel
Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	Recommandations des experts du programme du GCRAI sur le changement climatique dans le cadre du processus de conception des investissements au titre de l'ASAP; utilisation des outils du GCRAI pour élaborer les activités d'adaptation; aide à la conception des activités de recherche participative; élaboration de documents d'information pour la conception des investissements au titre de l'ASAP; cofinancement d'activités de gestion des savoirs menées dans le cadre de l'ASAP	Bourses pour le personnel du CCAFS présent au FIDA; missions conjointes sur le terrain
Programme alimentaire mondial (PAM)	Échange d'informations sur l'observation de la planète et la vulnérabilité aux fins de la conception des investissements financés au titre de l'ASAP	Collaboration entre pairs (à formaliser)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Aide à la conception de projets bénéficiant du concours de l'ASAP en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Kirghizistan et au Mali et au Tchad	Contrats de services établis dans le cadre du mémorandum d'accord entre le FIDA et la FAO



## Communication et plaidoyer concernant l'ASAP

<i>Principaux produits</i>	<i>Type</i>
Couverture médiatique des manifestations (dans toute une série de publications nationales et internationales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiqué de presse PNUE/FIDA – Petits paysans, sécurité alimentaire et environnement</li> <li>• Communiqué de presse – Journée mondiale de l'environnement</li> <li>• Séquence vidéo pour les médias internationaux – Journée mondiale de l'environnement</li> <li>• Séquence vidéo pour les médias internationaux – Reportage sur l'ASAP au Burkina Faso</li> <li>• Annonce dans la presse – Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)</li> <li>• Communiqué de presse commun – Le FIDA obtient le prix 2013 de "Momentum for Change" pour le financement en rapport avec le climat au profit des petits paysans</li> <li>• Déclaration à la presse en ouverture – Dix-neuvième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC-CdP19)</li> <li>• Communiqué à la presse internationale – Rapport sur les avantages de l'adaptation au changement climatique (CdP19)</li> <li>• Conférence de presse à l'occasion de la CdP19 de la CCNUCC – Rapport sur les avantages de l'adaptation au changement climatique (CdP19)</li> </ul>
Vidéos destinées au web, à la télévision et à la diffusion de reportages sur les manifestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Film d'animation sur l'ASAP présentant le concept d'adaptation de la petite agriculture au changement climatique</li> <li>• Séquence vidéo de l'ASAP en Bolivie (État plurinational de), au Burkina Faso, au Mozambique</li> <li>• Entretien avec Elwyn Grainger Jones à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement</li> <li>• Vidéo sur l'impact du climat – la voix des petits paysans participant aux projets appuyés par l'ASAP du FIDA (Burkina Faso et Mozambique)</li> <li>• Message vidéo adressé à la conférence de Varsovie – la voix des petits paysans participant aux projets appuyés par l'ASAP du FIDA (Burkina Faso et Mozambique)</li> <li>• Vidéo "Momentum for Change 2013 Lighthouse Activity" (CdP19)</li> <li>• Coproduction de l'émission télévisée Shamba Shape-Up diffusée à 13 millions de téléspectateurs dont 70% sont des paysans kényans, ougandais et tanzaniens. Cette émission propose des démonstrations des techniques appuyées au titre de l'ASAP sous une forme inédite (anglais/swahili)</li> <li>• Concours de films d'animation – la Faculté des beaux-arts de Bournemouth participe au concours de production de petits films d'animation sur le thème de l'ASAP</li> </ul>
Présence sur Internet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à niveau de la base de données sur les projets financés au titre de l'ASAP (format unique, mise à jour régulière)</li> <li>• Série d'articles et de billets affichés sur des blogs après les missions sur le site de projets appuyés par l'ASAP en Bolivie (État plurinational de), au Burkina Faso et au Mozambique</li> <li>• Photos affichées sur la base de données photographiques internet du FIDA à l'issue des missions sur le terrain</li> </ul>
Réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes rendus publiés régulièrement sur Twitter et Facebook à l'occasion de chaque manifestation ou nouvelle ayant trait à l'ASAP</li> <li>• Production d'au moins deux comptes rendus par semaine sur les réseaux sociaux</li> <li>• Événements en direct – diffusion en continu sur Internet de conférences et d'autres événements en direct, accompagnée de billets affichés sur les réseaux sociaux</li> </ul>
Manifestations organisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colloque sur le thème du changement climatique à l'occasion de l'assemblée générale de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural à La Haye (en présence de Sir Gordon Conway)</li> <li>• Trois conférences dans le cadre d'une série de conférences sur le climat – Sir Gordon Conway (Imperial College de Londres), Jan Kees Vis (Unilever), Warren Evans (Banque mondiale)</li> <li>• Journée mondiale de l'environnement – journée d'information à l'intention du personnel du FIDA et des visiteurs</li> <li>• Débat et réception organisés par l'Ambassade d'Afrique du Sud et les institutions ayant leur siège à Rome sur le thème de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du changement climatique</li> <li>• Séminaire informel du Conseil d'administration sur l'ASAP</li> </ul>
Interventions orales dans le cadre de manifestations (présentation de l'ASAP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence sur l'agriculture climato-intelligente, Université de Californie à Davis</li> <li>• 7<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'adaptation des communautés aux changements climatiques (CBA7) organisée par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) au Bangladesh</li> <li>• Colloque organisé par la FAO en marge des pourparlers de la CCNUCC sur le climat à Bonn</li> <li>• Troisième conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA III) à Addis-Abeba</li> <li>• Stand d'information du FIDA présentant l'ASAP (Quatorzième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA14), FAO et CdP19)</li> <li>• Participation à l'organisation d'un événement parallèle sur le thème: Comment le changement climatique influe-t-il sur notre manière de gérer l'agriculture afin d'assurer la sécurité alimentaire? (How does climate change alter the way we manage agriculture for food security?) (CSA40)</li> <li>• Participation à l'organisation d'un événement parallèle sur le thème de l'agriculture climato-intelligente (Climate Smart Agriculture) (CdP19)</li> <li>• Participation à l'organisation d'un forum de discussion sur la sécurité alimentaire avec la Gold Standard Foundation (CdP19)</li> <li>• Participation à l'organisation d'un forum de discussion sur le thème de l'intégration de l'agriculture, des arbres et des forêts (Integrating Agriculture, Trees and Forests – Global Landscape Forum [CoP19])</li> <li>• Participation à l'organisation d'un événement parallèle sur le thème de la prévision et de l'information en matière de climat (Cop19)</li> </ul>

Tableau 2

## Projets bénéficiant d'un financement de l'ASAP présentés au Conseil d'administration du FIDA en 2013

<i>Pays</i>	<i>Montant alloué au titre de l'ASAP (en millions d'USD)</i>	<i>Don multilatéral mixte (en millions d'USD)</i>	<i>Date de présentation au Conseil d'administration du FIDA</i>	<i>Projet du FIDA concerné</i>	<i>Thématiques</i>
<b>Bangladesh</b>	<b>15</b>	0	sept. 2013	Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance	Protection des villages contre les dégâts causés par les inondations; diversification de la production alimentaire et des modes de création de revenus; renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques; système d'alerte rapide en cas de crue éclair
<b>Viet Nam</b>	<b>12</b>	0	déc. 2013	Projet d'adaptation dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	Systèmes mixtes associant riziculture et aquaculture; suivi et gestion de la salinité des sols et des eaux souterraines; élevage de silures résistants à la salinité; développement des capacités institutionnelles
<b>Mozambique</b>	<b>4,91</b>	0	sept. 2012	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	Adaptation au changement climatique dans les filières de l'horticulture irriguée, du manioc et des viandes rouges; amélioration de la gestion des ressources en eau et de l'irrigation; renforcement du réseau de stations météorologiques; plans communautaires pour la gestion des ressources naturelles; suivi des ravageurs et des maladies
<b>Rwanda</b>	<b>7</b>	0	déc. 2013	Projet en faveur d'activités après récolte et d'un secteur agroalimentaire résilients au climat	Traitement et stockage après-récolte résistant au climat pour les filières du maïs, du manioc, des haricots, des pommes de terre et des produits laitiers; amélioration des services d'information sur le climat et des normes et règlements de construction des installations de stockage
<b>Bolivie (État plurinational de)</b>	<b>10</b>	0	déc. 2013	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie	Inventaire des savoirs autochtones en matière d'adaptation; gestion communautaire des ressources naturelles à l'échelle des paysages; gestion des informations sur le climat; "Concursos" sur le thème de l'adaptation communautaire
<b>Nicaragua</b>	<b>8</b>	0	déc. 2013	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique (NICADAPTA)	Gestion durable des ressources en eau, diversification agricole et renforcement des services météorologiques dans les filières du café et du cacao
<b>Yémen</b>	<b>10</b>	10 (FPMA)	déc. 2013	Programme en faveur de la croissance rurale	Gestion intégrée des bassins versants; conservation de l'eau dans les zones exposées à la sécheresse; remise en état et amélioration des routes de desserte rurales; diversification des systèmes énergétiques dans les zones rurales
<b>Djibouti</b>	<b>6</b>	0	déc. 2013	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	Réduction des risques climatiques dans les filières de la pêche; gestion participative des ressources côtières; protection des infrastructures côtières; amélioration de la réfrigération et du stockage après récolte; amélioration de l'accès à l'eau douce pour les filières de la pêche; protection des écosystèmes de mangrove côtière et des récifs coralliens
<b>Kirghizistan</b>	<b>10</b>	0	déc. 2013	Programme de développement de l'élevage et des marchés	Protection de l'élevage contre les catastrophes naturelles et les maladies liées au climat; gestion et restauration communautaires des pâturages et des parcours; renforcement de la capacité de résistance aux conditions climatiques de la filière laitière; systèmes d'alerte rapide

<b>Nigéria</b>	15	0	déc. 2013	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agroalimentaires rurales; amélioration des routes rurales afin de récupérer le surplus d'eaux de ruissellement et d'éviter les dégâts dus aux inondations; amélioration de l'accès à des sources d'énergie diversifiées et renouvelables
<b>Mali</b>	10	0	déc. 2013	Projet visant à améliorer la productivité agricole	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des petits paysans grâce à l'accès des agriculteurs à des techniques de production d'énergie renouvelable, diversification des activités agricoles et services financiers innovants

Note: CSF/PF financement associant un don au titre du CSD et un prêt à des conditions particulièrement favorables.

Tableau 3  
**Activités d'adaptation proposées dans le cadre des projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP en 2012 et 2013**

<i>Type d'investissements dans l'adaptation au changement climatique</i>	<i>Pays dans lesquels ce type d'investissements est mis en œuvre</i>
<b>PRODUCTION AGRICOLE</b>	
<b>Répartir et réduire les risques liés au climat grâce à des stratégies de diversification de l'agriculture</b>	
• Diversification des cultures (par exemple systèmes mixtes associant cultures de base et horticulture ou cultures commerciales et agroforesterie, etc.)	Mozambique, Népal, Nicaragua
• Développement des systèmes de production agricole basés sur les cultures associées à d'autres sources de revenus (par exemple systèmes associant cultures et aquaculture ou cultures et élevage)	Bangladesh, Kirghizistan Mozambique, Népal, Tchad, Viet Nam, Yémen
• Expérimentation et adoption de variétés et de races résistant bien à la chaleur, la salinité, la submersion	Bangladesh, Viet Nam
<b>Éviter les pertes de production dues aux ravageurs et maladies liés au climat</b>	
• Mise en place de systèmes d'alerte rapide pour les ravageurs et maladies liés au climat	Mozambique, Nicaragua
• Protection des cultures contre les ravageurs et maladies liés au climat (par exemple par des mesures incitatives et dissuasives ou la lutte intégrée contre les ravageurs)	Mozambique
• Protection du bétail contre les ravageurs et maladies liés au climat (par exemple grâce au développement de la vaccination, à l'expérimentation, à l'amélioration des informations sur le climat)	Kirghizistan, Lesotho, Mozambique
<b>Réhabiliter et protéger les sols de l'aggravation du stress hydrique et de l'érosion</b>	
• Agriculture de conservation (réduction ou suppression du travail du sol)	Ghana, Mozambique
• Adoption de méthodes d'agroforesterie permettant d'améliorer la qualité des sols (par exemple grâce à la plantation d'arbres fertilisants, de brise-vents et de haies)	Ghana, Népal
• Amélioration de la gestion du cheptel pour permettre la régénération des sols	Kirghizistan, Lesotho, Mozambique
• Régénération des terres dégradées grâce à l'amélioration de la lutte contre l'érosion (diguettes en courbes de niveau, aménagement de terrasses, protection des talus, etc.)	Lesotho, Mali, Nigéria, Népal, Yémen
<b>Protéger les terres et installations de production contre les phénomènes climatiques extrêmes</b>	
• Mise en place de zones tampon pour protéger les terres agricoles et les infrastructures de production des phénomènes extrêmes (par exemple, zones humides, ceintures vertes, périmètres de décrue)	Djibouti, Ghana
• Amélioration des infrastructures pour protéger la production agricole des phénomènes extrêmes (par exemple, refuges pour le cheptel, serres surélevées, étables renforcées, etc.)	Kirghizistan, Lesotho, Nigéria
<b>Améliorer la gestion des ressources en eau pour lutter contre l'aggravation du risque de pénurie d'eau</b>	
• Amélioration de la couverture et de l'efficacité des périmètres d'irrigation (par exemple, extension de l'irrigation aux zones d'agriculture pluviale, irrigation au goutte-à-goutte, récupération des eaux de ruissellement)	Ghana, Mali, Mozambique, Nigéria, Viet Nam, Yémen
• Mise en place de mesures de conservation de l'eau douce (par exemple gestion de la demande, toiles et plantes d'ombrage, entretien préventif afin d'améliorer l'écoulement des eaux)	Djibouti, Mozambique, Nicaragua, Tchad
• Développement de la capacité de production et de stockage d'eau (par exemple réservoirs communaux, récupération des eaux de pluie, retenues de régulation, etc.)	Mozambique, Nicaragua, Tchad, Viet Nam, Yémen
• Promotion des systèmes d'horticulture économes en eau	Mozambique, Tchad
<b>Améliorer et diversifier l'accès à des sources d'énergie propre pour la production agricole</b>	
• Transfert de technologies en matière d'énergies renouvelables (par exemple biogaz, pompes alimentées à l'énergie solaire) afin de mieux préserver l'environnement et de renforcer l'efficacité économique	Bolivie (État plurinational de), Mali, Mozambique, Rwanda, Yémen
<b>Améliorer les informations sur le climat pour aider les paysans à mieux se préparer aux chocs et aux crises</b>	
• Diffusion plus large des informations météorologiques pour permettre des choix plus rationnels en matière de type, de calendrier et de lieu d'application des pratiques agricoles	Bolivie (État plurinational de), Rwanda
• Amélioration de la qualité des prévisions météorologiques saisonnières pour permettre un choix plus judicieux des cultures	Lesotho

• Analyse des modèles climatiques afin d'améliorer les mesures et les scénarios	Kirghizistan, Lesotho, Mozambique
• Mise en place de systèmes d'alerte rapide annonçant les dangers liés au climat (par exemple crues éclair, remontées salines, ravageurs et maladies)	Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Lesotho, Nicaragua, Viet Nam
<b>Mettre à disposition des services financiers pour favoriser la gestion et le transfert des risques climatiques</b>	
• Évaluation et expérimentation de dispositifs d'assurance fondée sur les indices météorologiques	
• Mise en place de programmes de dons d'un montant peu élevé en faveur de l'innovation paysanne, de la gestion des risques climatiques et de la réduction des risques de catastrophe	Bolivie (État plurinational de), Mozambique, Rwanda
• Mise en place de dispositifs d'appui aux petites entreprises afin de favoriser le développement des activités de gestion des risques climatiques (par exemple prêts bonifiés, appui à l'élaboration de plans d'activité)	Ghana, Mozambique, Nigéria, Rwanda
<b>Renforcer le socle de compétences des institutions locales afin qu'elles soient en mesure d'analyser les risques climatiques qui pèsent sur la production agricole et d'y faire face</b>	
• Mise en place de processus institutionnels aux fins de l'analyse participative des risques et de la vulnérabilité climatiques	Bangladesh, Lesotho, Mali, Népal, Nigéria, Viet Nam
• Réalisation d'un répertoire des méthodes utilisées par les populations autochtones pour gérer les risques climatiques et transfert de ces méthodes	Bolivie (État plurinational de)
• Appui à la mise au point de plans de gestion des risques à l'échelle des paysages (par exemple pour les bassins versants, les parcours)	Bolivie (État plurinational de), Kirghizistan, Lesotho, Mali, Mozambique, Nigéria
• Renforcement de la concertation sur les enjeux de la gestion des risques climatiques et intégration des organisations de petits exploitants au processus d'élaboration des politiques	Bangladesh, Djibouti, Lesotho, Mali, Mozambique, Viet Nam
• Création de structures de recherche participative et de recherche appliquée à l'échelle des communautés (par exemple essais de cultures, parcours d'étude, fermes-écoles)	Cambodge, Lesotho, Mozambique, Viet Nam
• Renforcement des services de vulgarisation afin de développer l'accès aux savoir-faire, aux techniques et aux systèmes d'information	Cambodge, Lesotho, Mozambique, Nigéria
• Introduction des méthodes de gestion des risques climatiques dans les programmes d'étude (fermes-écoles, vulgarisation, formations universitaires, etc.)	Cambodge, Ghana, Kirghizistan, Lesotho, Mozambique, Nigéria
• Formation des groupements communautaires et des institutions locales aux questions de changement climatique et de gestion des risques climatiques	Ghana, Kirghizistan, Lesotho, Mali, Nigéria, Tchad, Rwanda, Viet Nam
• Formation des responsables de l'élaboration des politiques et des administrations aux questions de changement climatique et de gestion des risques climatiques	Mozambique, Viet Nam
• Mise en place de mesures incitatives favorisant la participation des femmes aux activités d'évaluation des risques climatiques et de gestion des risques	Mozambique, Yémen
• Mise en place de structures de médiation des conflits portant sur les ressources naturelles soumises aux aléas climatiques	
<b>TRAITEMENT APRÈS RÉCOLTE ET STOCKAGE</b>	
<b>Protéger les installations de traitement et de stockage des phénomènes climatiques extrêmes</b>	
• Révision et application des normes et règlements de construction afin de protéger les installations dans les zones exposées	Bangladesh, Rwanda
• Meilleure planification de l'utilisation des terres afin d'éviter les dégâts causés aux installations de traitement et de stockage (par exemple abattoirs, laiteries, centres de traitement) par les phénomènes météorologiques extrêmes	Lesotho, Mozambique
• Amélioration des disponibilités en eau durant les épisodes de sécheresse grâce à la collecte et au stockage de l'eau (par exemple récupération des eaux de pluie et des brouillards, gestion des réservoirs)	Rwanda, Tchad
<b>Développer les possibilités de stockage pour absorber les fluctuations climatiques et économiques</b>	
• Remise en état, amélioration ou extension des installations de stockage existantes (par exemple amélioration du stockage des semences, des produits alimentaires et des fourrages, de la réfrigération des produits laitiers et du poisson)	Djibouti, Rwanda, Tchad
• Introduction de modes de stockage nouveaux ou différents	Rwanda

**Promouvoir des techniques de production propres afin d'atténuer l'impact des activités humaines sur les écosystèmes vulnérables aux variations du climat**

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| • Introduction de techniques de traitement et de stockage économes en énergie (par exemple chauffage, réfrigération, séchage, mouture et éclairage solaires, électricité solaire photovoltaïque, dispositifs d'économie d'énergie) | Kirghizistan, Nigéria, Rwanda |
| • Mise en place de mesures de limitation de la pollution (par exemple dans la transformation du manioc) afin de réduire l'impact des activités humaines sur des ressources déjà limitées en raison des conditions climatiques      | Mozambique                    |
| • Rationalisation de l'utilisation des ressources et réduction des pertes après récolte grâce à la réduction des déchets et à la réutilisation et au recyclage des sous-produits   |                               |

**ACCÈS AUX MARCHÉS**

**Protéger les infrastructures d'accès aux marchés des phénomènes climatiques extrêmes**

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| • Analyse de l'exposition des infrastructures de marché indispensables (routes de desserte, marchés) aux inondations, aux tempêtes, aux glissements de terrain et à l'érosion   | Djibouti                             |
| • Amélioration et consolidation des infrastructures d'accès aux marchés existantes (par exemple renforcement du revêtement des routes, amélioration du drainage des routes, consolidation des embarcadères et des jetées) | Bangladesh, Djibouti, Nigéria, Yémen |
| • Construction d'ouvrages de protection pour limiter les routes coupées (par exemple ouvrages de stabilisation des pentes ou des berges, murs de retenue, digues, ouvrages de protection du littoral)                     | Bangladesh                           |
| • Déplacement d'infrastructures pour réduire l'exposition aux risques liés au climat  |                                      |

Tableau 4

Projets bénéficiant d'un appui de l'ASAP conçus en 2012 et 2013: prévisions relatives aux résultats obtenus grâce à l'ASAP  
(résultats cumulés tirés des rapports de conception établis au stade de l'assurance qualité pour 11 projets)

<b>HIÉRARCHIE DES RÉSULTATS DE L'ASAP</b>	<b>RÉSULTATS DE L'ASAP À L'ÉCHELLE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>INDICATEURS DE MESURE DES RÉSULTATS DU PORTEFEUILLE</b>	<b>OBJECTIFS À L'HORIZON 2020</b>	<b>PROGRAMMATION À CE JOUR<sup>a</sup></b>
<b>Finalité</b>	<b>Faire en sorte que les petits exploitants pauvres soient en mesure de mieux résister au changement climatique</b>	1. Nombre de membres de ménages de petits paysans pauvres dont la capacité d'adaptation au changement climatique a progressé	8 000 000	2 311 772 membres de ménage plus 3 030 000 ayant reçu des informations sur le climat de meilleure qualité <sup>b</sup>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Faire en sorte que les méthodes d'adaptation présentant de multiples avantages pour les petits exploitants pauvres soient appliquées à plus grande échelle</b>	2. Progression des investissements en faveur de la GRNE entre FIDA9 et FIDA8	20% <sup>c</sup>	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille d'investissements du FIDA à la fin de la période FIDA9 (2015)
		3. Rapport entre les dons ASAP et les financements non ASAP	1/4	1/5,7
		4. Évolution de la superficie de terres et d'écosystèmes dégradés dans les zones de production	moins 30%	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille de l'ASAP (projections en 2015, impact effectif en 2020)
		5. Émissions de gaz à effet de serre (CO <sub>2</sub> e) évitées et/ou séquestrées	80 000 000 tonnes	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille de l'ASAP (projections en 2015, impact effectif en 2020)
<b>Effet direct 1</b>	<b>Amélioration de la gestion des terres et des pratiques et techniques agricoles résilientes au changement climatique et qui tiennent compte des besoins différents des hommes et des femmes</b>	6. Surfaces supplémentaires gérées selon des pratiques permettant de bien résister aux effets du changement climatique	1 000 000 hectares	279 786 hectares plus 15 bassins versants <sup>d</sup>
<b>Effet direct 2</b>	<b>Accroissement des disponibilités en eau et utilisation plus efficiente des ressources hydriques pour la production et la transformation des produits agricoles dans les petites exploitations</b>	7. Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation qui disposent de quantités d'eau plus importantes	100 000 ménages	12 000 ménages plus 31 installations de production et de transformation
<b>Effet direct 3</b>	<b>Renforcement des capacités des personnes en matière de gestion des risques climatiques à court et long terme et de réduction des pertes dues aux catastrophes d'origine météorologiques</b>	8. Nombre de personnes (y compris de femmes), de groupements communautaires et d'institutions participant à des activités de gestion des risques climatiques, de GNRE ou de réduction des risques de catastrophe	1 200 groupements	954 443 personnes plus 805 groupements communautaires plus 1 089 institutions
<b>Effet direct 4</b>	<b>Infrastructures rurales résistant bien aux effets du changement climatique</b>	9. Valeur des infrastructures rurales nouvelles ou déjà en place, rendues résilientes au changement climatique	80 000 000 USD	85 000 000 USD plus 396 villages <sup>e</sup> plus de 494 kilomètres de routes rurales <sup>6</sup>
<b>Effet direct 5</b>	<b>Savoirs sur l'agriculture paysanne intelligente face au climat documentés et diffusés</b>	10. Nombre d'instances internationales ou nationales de concertation sur les questions climatiques dans lesquelles le personnel des projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires apportent une contribution active	40 dialogues	27 dialogues plus 30 supports d'information et publications

<sup>a</sup> Ces chiffres ont été établis en additionnant les objectifs chiffrés mentionnés dans les cadres logiques de 11 projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP. Ils ne tiennent pas compte des améliorations en pourcentage se rapportant à des valeurs de référence actuellement inconnues, des objectifs chiffrés qu'il est impossible de rattacher à un indicateur de résultats à l'échelle du portefeuille de projets financés au titre de l'ASAP, et des indicateurs quantitatifs pour lesquels les valeurs cibles doivent encore être établies dans le cadre d'un processus participatif.

<sup>b</sup> Ce chiffre englobe les personnes qui reçoivent des prévisions météorologiques, des prévisions agrométéorologiques, des prévisions saisonnières ou des alertes rapides nouvelles ou améliorées.

<sup>c</sup> La valeur de référence établie pour FIDA8 a été calculée en additionnant les investissements référencés dans le système de gestion du portefeuille de projets (SGPP) du FIDA au titre de 11 types de sous-composantes en rapport avec la GRNE. Les investissements en faveur de la GRNE référencés sous des appellations ne correspondant pas à ces types de sous-composantes n'ont pas été pris en considération, de même que les cofinancements d'activités de GRNE provenant de sources extérieures au FIDA (par exemple le FEM, le FPMA, le Fonds spécial pour les changements climatiques, le Fonds pour l'adaptation).

<sup>d</sup> Cette donnée sera ultérieurement exprimée en hectares (dès lors que les équipes de projet auront établi avec certitude la superficie des bassins versants visés).

<sup>e</sup> Cette donnée sera ultérieurement exprimée en USD (dès lors que les équipes de projet auront établi avec certitude la valeur des infrastructures protégées contre les aléas climatiques).